Les choses ne prennent point souci des coeurs qu'elles peuvent broyer en passant, et les grands coeurs savent qu'ils sont faits pour être broyés.
Louis VEUILLOT.

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse est l'école des adultes.
Cardinal ANDRIEU.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue | Téléphone 24702 | Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" | "DIEU ET PATRIE" | Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III, | EDMONTON, ALBERTA, LE 26 FEVRIER 1931 | No 16.

Sir Henry Thornton et les Canadiens-français

Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer Canadien National, veut que les chemins de fer nationaux soient vraiment une entreprise canadienne, et non pas entreprise exclusivement anglo-saxonne.

Il a fait cette déclaration devant des invités de marque au Cercle Universitaire de Montréal, il y a quelque deux semaines. "Désignez-moi, dit-il, en s'adressant aux autorités de l'Université de Montréal, un certain nombre de jeunes Canadiens-français, désireux de faire leur marque dans le domaine des transports et je leur fournirai l'occasion de faire un apprentissage qui les prépare à occuper des postes de confiance dans l'exploitation et l'administration du grand réseau ferroviaire national".

Ces paroles qui revêtent une signification si pleine d'heureuses conséquences, honorent à un très haut degré sir Henry Thornton.

C'est que le président du Canadien National, anglo-saxon de naissance, se révèle, en cette occurrence, animé des meilleures intentions envers l'élément canadien-français puisqu'il les invite à participer plus largement à la gestion de l'entreprise ferroviaire dont il est le président.

Je suis heureux, dit-il encore, dans le cours de sa causerie, de déclarer qu'il y a ici, au Canada, deux grandes races, capables de se comprendre et de se compléter.

Sir Henry semble donc sincèrement désirer que les Canadiens de langue latine et de langue saxonne s'unissent entre eux, relèguent dans l'ombre la masse des préjugés néfastes, et travaillent enfin ensemble, pour faire du Canada, un pays prospère, envié, où règnera une entente commandée par le bon sens, soutenue par le respect mutuel que doivent avoir les deux races, l'une pour l'autre.

Dans un passé, qui n'est pas encore très éloigné de nous, où s'est peut-être trop acharné, de part et d'autre, à enseigner, avec des commentaires injustes, des faits historiques tirés de luttes et d'événements politiques qui "montraient les deux grandes races acharnées l'une contre l'autre et se vouant à une haine éternelle". Et, c'est ce qui a fait la faiblesse et le malheur du Canada.

L'étude de l'histoire du Canada, faite sans esprit de partialité, avec le désir évident et sincère de connaître les faits historiques sous leur vraie physionomie, aurait beaucoup aidé, en certaines parties de notre pays, à détruire de nombreux préjugés dont nous souffrons encore de nos jours.

Par conséquent, l'histoire de notre beau Canada devrait être étudiée et enseignée de façon à entourer tous les événements historiques canadiens d'une lumière assez forte pour être mieux connus et équitablement jugés.

En effet, si tous les faits glorieux ou tragiques qui forment la trame de notre histoire nationale avaient été mieux enseignés et mieux compris de tous ceux qui ont peuplé notre Canada, comme le faisait remarquer il y a quelque temps M. Sauvé, "nous n'aurions pas autant de causes de division et de trouble, et nos hommes d'Etat pourraient plus aisément donner à leur politique l'orientation que demande un pays composé comme le nôtre, si vaste, si riche de traditions et si abondant en ressources naturelles".

Si des hommes de valeur, comme sir Henry Thornton, s'efforcent de promouvoir une plus grande entente entre les deux races, ils parviendront—ne nous est-il pas permis de le croire—à faire disparaître ces causes de division et de trouble qui ont été si préjudiciables à l'avancement de notre pays dans toutes les sphères de nos activités économiques et sociales.

Il est donc dans l'intérêt des Canadiens de langue française et anglaise d'unir leurs efforts, afin de faire bénéficier le Canada des qualités maîtresses qu'ils possèdent respectivement.

Le désir d'établir sur des bases plus solides la puissance économique de notre pays, par l'union dans la diversité des races, sera-t-il assez fort pour dissiper dans les esprits, des préjugés qui n'ont pas leur raison d'être? Espérons-le.

Maurice LAVALLEE.

Mgr Grouard faiblit

L'état de santé du vénérable Mgr Grouard a inspiré de l'inquiétude ces jours derniers.

On a craint, au milieu de la semaine dernière, qu'il passe dans une faiblesse, et même l'on s'attendait à sa mort d'un moment à l'autre.

S. G. Mgr Guy, revenu d'Ottawa à Edmonton lundi matin, s'est rendu aussitôt à Grouard, auprès du vénéré malade qui semble maintenant aller un peu mieux.

Mgr Grouard est entré dans sa 92ème année d'âge le 2 février, gardant encore toute sa vigueur d'esprit dans un corps débilité. Ses jours et ses nuits se passent dans la prière.

La conférence économique impériale

Elle aura lieu en août, à Ottawa

La prochaine conférence économique impériale s'ouvrira à Ottawa durant la deuxième semaine du mois d'août, si l'on accepte cette proposition du gouvernement britannique.

On se prépare déjà d'une façon active en vue de cette conférence.

Il est peu probable que l'hon. M. MacDonald, premier ministre, puisse y assister personnellement. Dans ce cas, il sera représenté par M. J. H. Thomas, secrétaire d'Etat, et M. William Graham, président de la chambre de commerce.

On croit que la conférence durera environ un mois.

Conférence interprovinciale

A Ottawa, 8 avril

Les représentants des neuf provinces canadiennes se réuniront à Ottawa le 8 avril prochain.

Ils discuteront, de concert avec le gouvernement fédéral sur les questions d'ordre constitutionnel.

Le cabinet fédéral proposera l'adhésion du Canada au statut britannique qui étendra les pouvoirs des dominions.

On ne l'acceptera, cependant que sous le couvert de certaines réserves nettement spécifiées.

La question a déjà été sérieusement étudiée par le cabinet fédéral et les propositions qui seront faites aux représentants des provinces seront définitives.

On peut être assuré qu'aucun changement affectant la constitution canadienne ne sera fait sans le consentement...

BRIÈVETES

LE DR R. C. WALLACE

M. le Dr R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta, cultive certainement des sympathies à l'égard des Canadiens-français. Une première fois, il l'a clairement démontré pendant le dernier congrès de l'A.C.F.A., et, la semaine dernière encore, devant des membres du "Rotary Club", il a fortement souligné la précieuse contribution apportée par les Canadiens-français au développement du Canada dans le domaine des activités sociales, religieuses et économiques.

M. Wallace jouit d'une juste réputation d'homme à l'esprit impartial. Il est trop intelligent pour ne pas réaliser et pour ne pas proclamer bien haut que le Canada deviendra grand et fort, prendra figure de nation avec laquelle il faudra compter, si les races diverses qui l'habitent savent s'unir, se comprendre, tout en gardant leurs caractères distinctifs.

En s'efforçant de prêcher la bonne entente entre les races qui peuplent le Canada, en vue de les faire travailler ensemble pour son plus grand bien, M. Wallace fait donc preuve d'un solide jugement qui l'honore beaucoup.

* * *

LE DUMPING RUSSE

Le gouvernement fédéral aurait, dit-on, l'intention de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au dumping russe au Canada. Les Etats-Unis les ont déjà prises afin de protéger leurs industries du bois et du charbon.

Enfin! on commence à se rendre compte que ça ne paie pas d'entretenir des relations commerciales avec la Russie.

Les Soviets veulent, à tout prix, jeter la perturbation dans tous les rangs de la société, en faisant tout leur possible pour détraquer le rouage du système économique des pays capitalistes.

Alors, pourquoi ces pays capitalistes ont-ils vendu à la Russie des machineries aratoires qui lui ont permis d'augmenter la production de son blé et de le vendre sur les marchés internationaux à des prix ridiculement bas.

C'est qu'un grand nombre d'industriels et de financiers ne sont que de purs égoïstes. Ils ne songent qu'au profit immédiat, qu'à leurs intérêts personnels. Ils se soucient peu du bien futur de la collectivité. Après nous, semblent-ils vouloir dire, le déluge!

Le gouvernement agirait donc sagement et en vue de la sauvegarde des intérêts de toute la population s'il prohibait rigoureusement l'entrée au Canada des produits russes.

Et nous souhaitons qu'il ne tarde pas trop à exécuter la décision qu'il a prise.

* * *

MARIAGE CIVIL

Au moment même où le Pape fait connaître la doctrine de l'Eglise sur le mariage, on a déjà introduit au parlement du Manitoba un projet de loi sur le mariage civil.

C'est un M. Poole, un docteur en morale sans qualification qui a présenté devant la législature manitobaine, ce projet de loi, qui entre en contradiction absolue avec les principes de la morale catholique.

On veut faire adopter par le parlement ce projet de loi sur le mariage civil, tout simplement parce que, quelques personnes, s'objectant au mariage religieux vivent maritalement sans lien légal et élèvent des enfants illégitimes.

"Ainsi on voit au Canada, dit l'"Action Catholique"", sous une inspiration anti-chrétienne, à peu près tous les parlements, ceux des provinces comme celui d'Ottawa, ouvrir toujours plus largement la voie qui conduit à l'union libre. Car le mariage civil dépouille de son caractère sacré le mariage et multiplie les divorces. Ce qui est principe de désordre social est encouragé malheureusement par des législateurs."

* * *

JUSTICE OU SENTIMENT

Un jeune homme, digne émule de Al Capone, a voulu dévaliser une banque à la pointe du revolver.

Pour accomplir son exploit, il n'aurait pas hésité à tuer le gérant de l'établissement. Il fut arrêté, jugé et condamné à la prison et au fouet. Or un député a trouvé cruel et barbare qu'on donne le fouet à un jeune bandit de 17 ans, capable de piller une banque et de menacer de mort ses commis. Si ce député a tant de sympathie pour ce jeune malfaiteur, pourquoi ne s'offre-t-il pas pour recevoir à sa place la peine si redoutée du fouet.

Le châtiment du fouet est peut-être l'exemple le plus efficace pour détourner d'autres jeunes délinquants de la voie du crime.

Si l'on tient compte des mouvements de pure sentimentalité, pour adoucir les rigueurs d'une juste loi, les actes de brigandage et les meurtres augmenteront assurément d'une façon alarmante.

La justice ne sera jamais trop sévère pour punir des malfaiteurs de la société.

M. L.

L'immigration au Canada

Le gouvernement fédéral consultera les provinces sur cette question

Le gouvernement fédéral consultera les provinces, à l'avenir, avant de s'engager dans un projet d'immigration quelconque. Telle est la déclaration faite par l'hon. W. A. Gordon, ministre de l'immigration, devant le "Canadian Club".

M. Gordon soumit des statistiques pour démontrer que les restrictions imposées à l'immigration avaient aidé considérablement à améliorer la situation chez les classes ouvrières.

En septembre dernier, l'immigration avait diminué de 47 pour cent en comparaison du même mois de 1929. Ces restrictions deviendront graduellement plus grandes. En décembre dernier, l'immigration avait déjà diminué dans la proportion de 58 pour cent.

L'immigration non-contrôlée ne peut qu'affecter adversement le sort des artisans canadiens et par le fait même affecter la façon de vivre des Canadiens. L'immigration a subi de grands changements au Canada. L'industrie a maintenant toute la main-d'oeuvre nécessaire.

—

LEIPZIG, Allemagne.—On a presque complètement terminé les préparatifs d'une grande randonnée au pôle nord, dans le dirigeable Graf Zeppelin. Le directeur Ludwig Weickmann, de l'institut géographique de Leipzig a annoncé que l'on projetait d'entreprendre ce grand voyage au cours de l'été prochain.

Le Pape bénit les Canadiens Français de l'Alberta

REPONSE DU SAINT-SIEGE AU MESSAGE DE L'A.C.F.A.

Sa Grandeur Monseigneur O'Leary a reçu de la délégation apostolique d'Ottawa le télégramme suivant qui fut remis au docteur J.-L. Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A. C'est la réponse au câblogramme envoyé à Notre Saint-Père le Pape, pendant le dernier Congrès.

"Sa Sainteté remercie paternellement le Congrès des Canadiens-français de l'Alberta et les bénit de coeur.

"Card. Pacelli".

CHRONIQUE DE L'A. C. F. A.

Nous demandons toujours que les instituteurs bilingues ayant brevet de la province et actuellement en disponibilité veuillent bien faire parvenir leurs noms et adresse au secrétariat de l'A.C.F.A.

* * *

Le secrétaire général est actuellement dans la région de la Rivière la Paix. Cela explique le peu de longueur de cette chronique.

* * *

Dans cette région on retrouve la même détermination qu'ailleurs, celle de doubler le nombre des membres de l'A.C.F.A.

* * *

Vendredi soir dernier, le secrétaire général était à Girouxville pour y rencontrer les membres du cercle qui tenait une assemblée régulière pour la première fois.

Il y a beaucoup de bonne volonté à Girouxville. Elle se manifestera.

Samedi soir, le secrétaire général assistait à une assemblée à Falher. Un progrès notable se manifeste sur l'assemblée à laquelle le secrétaire assistait en novembre.

Le dimanche soir, le secrétaire général a présidé aux élections du cercle. Tous les nouveaux officiers ont déclaré leur intention de doubler l'effectif du cercle.

Le R. P. Calais a fait un magnifique discours appuyant les nouveaux officiers.

Un vote de confiance fut adopté à l'adresse du président général et du secrétaire général.

Le passage du train empêche le soussigné d'en raconter davantage.

Ubalde BAUDRY,
Secrétaire général.

La prochaine session fédérale

Les agriculteurs de l'Ouest soumettent un grand nombre de demandes

OTTAWA.—Les députés s'occuperont certainement des agriculteurs de l'Ouest à la prochaine session du parlement. Déjà on voit arriver dans la capitale des citoyens de cette partie du Canada.

On prévoit que les débats seront acerbes et violents et que les députés des provinces des prairies y prendront une part active. On ne croit pas qu'on expédie en un jour, comme c'est l'habitude, le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

De l'opinion des députés de l'Ouest, il ne s'agira pas seulement d'étudier les moyens de venir en aide aux agriculteurs, ou de critiquer les méthodes des banques, lorsqu'il s'agit des besoins des agriculteurs, mais une question fondamentale, celle des taux de transport pour le blé, à cause du bas prix obtenu pour ce produit.

Il faudra aussi songer à accorder des octrois pour la culture du blé et il faudra aussi penser à l'avenir. On devra savoir si le Canada peut soutenir avec succès la concurrence de la Russie, qui possède des fermes immenses, où on fait travailler les gens à vil prix.

L'hon. W. R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet King ne voit pas pourquoi la Russie ne réussirait pas avec son plan quinquennal. "Nous avons traversé des périodes de crise comme la présente, dit M. Motherwell, qui est déjà rendu à Ottawa, et je ne vois pas pourquoi nous ne passerions pas à travers celle du moment. Cependant, tout dépendra du nouveau gouvernement, car la population du Canada s'est rendu au nouveau "médecin" au mois de juillet 1930".

Fermiers-unis

M. H. E. Spencer, député de Battle River, croit que si l'Ouest veut concurrencer avec succès le blé de la Russie, il lui faudra exploiter de grandes fermes, appartenant à des particuliers. M. Spencer est d'opinion que les petites fermes disparaîtront un jour ou l'autre dans l'Ouest.

D'un autre côté, M. Motherwell croit que les petits agriculteurs ont plus de chances de succès, que les grands propriétaires terriens.

Selon M. Motherwell, l'Ouest devra continuer à produire du blé et à courir des risques, car on n'abandonne pas une terre, comme on ferme un théâtre.

Il faudra trouver des moyens de remédier à la situation et la prochaine session du parlement devrait être très intéressante.

Un idéal

Paroles de l'hon. Athanase David à l'assemblée de Sainte-Thérèse

"L'histoire du monde et de la chrétienté a vu le jour par un idéal.

"Depuis vingt siècles, un idéal a fait s'agenouiller dans des temples disséminés par tout le globe, dans les endroits même les plus reculés, des millions et des millions d'hommes, et c'est lui encore qui a remplacé le culte du moi par le dévouement et l'abnégation, qui a fait délaisser aux hommes publics le luxe et la richesse pour que plus tard l'histoire puisse dire d'eux, s'ils ont été des actifs à un moment où la nation menaçait de mourir.

"Chapeaux bas devant ces hommes qui ne demandent rien au peuple par comparaison à tant d'autres dont la seule raison d'être dans la vie publique est d'obtenir quelque chose du peuple. Le peuple tout entier leur doit l'hommage de son respect et de sa reconnaissance.

"Tout dernièrement, un homme se levait en Chambre, à Québec, et disait qu'il avait honte de sa province, qu'elle était à la queue de la confédération, qu'on y manquait de charité. Et moi je vous dirai qu'il n'y a pas d'endroit au monde où l'on trouvera plus de charité que dans la province de Québec.

"N'avons-nous pas ces Soeurs de Charité qui vont jusque dans les taudis les plus infectes y secourir ces vieillards qui y meurent de faim? N'avons-nous pas ces religieuses qui s'oublient elles-mêmes, se penchent jour et nuit sur des lits de douleurs?

"Et ces Soeurs et ces Frères qui se dévouent à l'enseignement, développant l'intelligence de nos petits, orientant leur avenir?

"Oh! Vos prétendu qu'il n'y a pas de charité. Il faut être bien affamé du pouvoir, avoir les dents bien aiguisées pour chercher à en déchirer la robe de bure ou porter atteinte à la robe d'un prêtre".

La stabilité économique

Elle résulterait d'une diminution de la valeur de l'or

Une diminution de 33 1-3 pour 100 dans la valeur de l'or qui sert actuellement de base au cours monétaire mondial en général et un plus grand usage de l'argent comme médium de change: voilà ce qu'a préconisé l'ex-premier ministre Arthur Meighen, dans un discours au banquet de la Chambre de Commerce de Buffalo, N.Y. M. Meighen est d'avis qu'un tel changement serait le moyen de procurer une plus grande stabilité économique.

La responsabilité de prendre l'initiative d'un mouvement général en vue de réduire la proportion de l'or incombe aux Etats-Unis, dit M. Meighen, parce qu'ils forment aujourd'hui la principale nation industrielle au monde. Une seule nation ne saurait prendre cette initiative, mais toutes doivent agir de concert. A moins que nous ne pouvions disposer d'une plus grande quantité d'or, nous devons en réduire la valeur, afin d'éviter la rareté du cours monétaire.

De nos jours, continue l'orateur l'internationalisme est en honneur. Les temps sont passés où un pays peut faire des progrès sans le secours des autres. Les dettes à une nation ne représentent de valeur pour elle que si ses débiteurs sont capables de les payer.

En Passant

LA DATE de la prochaine semaine sociale du Canada vient d'être définitivement fixée. Les séances auront lieu à Ottawa du 24 au 29 août. Le sujet qu'on étudiera est l'Etat. Il sera traité sous différents aspects: économique, social, politique, religieux. Outre les principes qui doivent être à la base de tout gouvernement, on y exposera les devoirs qui s'imposent actuellement à l'Etat en face des grands problèmes modernes.

—

LA STATUE DU PERE J. SERRA, religieux franciscain, fondateur des missions espagnoles en Californie, sera placée prochainement au Capitole américain dans la salle qui contient les statues des hommes qui ont rendu des services signalés à leur pays.

—

CHICAGO VA POSSEDER le plus grand hôtel des postes du monde, qui coûtera $21 millions.

Le département des Postes annonce que cet hôtel sera terminé dans dix-huit mois; 1,200,000 lettres par heure pourront y être manipulées.

—

LORS DE L'INAUGURATION de la nouvelle centrale d'électricité, le Pape Pie XI, après avoir béni les turbines, les moteurs et les générateurs par lesquels est développée l'énergie nécessaire à toute la Cité Vaticane, rappela qu'il y a 52 ans, lorsqu'il fut ordonné prêtre, le Vatican s'éclairait au gaz et à la chandelle.

—

LE DEPARTEMENT du revenu national, à Ottawa, a interdit l'entrée d'un livre où la vie d'un trop célèbre bandit du nom d'Al Capone est racontée avec force détails. Le geste du gouvernement est magnifique. Qu'il le rende plus appréciable encore en purgeant le Canada de tous les magazines américains où sont racontés trop copieusement les tristes exploits des fidèles imitateurs d'Al Capone.

—

UN HUMORISTE montréalais s'étonne des complexités du prix de revient. Alors que certains magasins vendent un pain cinq sous, écrit-il, on se demande comment deux minces tranches de pain, baptisées du nom de sandwich, vous coûtent dix sous dans un restaurant.

Mystères de la loi de l'offre et de la demande.

—

LE MINISTRE DES AFFAIRES étrangères dans le cabinet français a déclaré qu'il ne sera pas candidat à la présidence aux élections du 13 mai qui donneront un hôte nouveau à l'Elysée. M. Briand se réserve probablement pour la présidence des Etats-Unis d'Europe.

—

IL Y AURA DES ELECTIONS en Russie, cette année. Le scrutin durera plusieurs mois. Les officiers de votation passent d'une ville ou d'un village à l'autre, puis d'un établissement à l'autre, pour recueillir les suffrages des libres électeurs communistes. Ils sont accompagnés d'une forte garde. Le gouvernement des Soviets s'arrange pour que toute opposition soit éliminée avant le passage des urnes . . . Ce sont des urnes funéraires pour les récalcitrants.

L'OBSERVATEUR.

Elections dans les cercles de l'A.C.F.A.

McLENNAN

Le cercle de McLennan a tenu ses élections lors d'une assemblée tenue dimanche le 15 février, après la grand'messe.

Président:
M. Adjutor Marcoux.
Vice-président:
M. J.-Treffié Giroux.
Secrétaire-trésorière:
Mlle Alice Boisjoli.
Conseillères: Mmes M.-L. Vandal, E. L'abbé et L. Larivière.

* * *

FALHER

Le cercle de Falher a fait ses élections dimanche soir dernier.

Président d'honneur:
R. P. J. Calais, O.M.I.
Président, M. P.-J. Demers.
Vice-président:
M. Edouard Chevigny.
Secrétaire-trésorière:
Mme Flavius Plourde.
Conseillers: MM. J. B. Langeller, Jos. Tremblay, W.-M. Déchêne, Bernard Bujold, Oliva Aubin.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

* * *

RIVIERE QUI BARRE

Le cercle de Rivière qui Barre s'est réuni dimanche, le 22 février, et a fait l'élection de ses officiers.

Président:
M. Delphis Bourbonnais.
Vice-président:
M. J. Van Tighen.
Secrétaire-trésorière:
Mme W. Bouchard.
Conseillères: Mme Omer Bodez, Mlle Anita Bourbonnais, Mlle Dorila Cyre.
Conseillers: M. René Bourbonnais, M. Oliver Cyr et M. Alphonse Boissonnault.

ECHOS DU CONGRES

M. L. P. Gagnon, délégué officiel de l'Association d'Education du Manitoba au dernier Congrès de l'A.C.F.A., relate, dans la "Liberté" de Winnipeg, les impressions qu'il en a retirées. Nous sommes heureux de les faire connaître à nos lecteurs.

Nous publions, aussi, celles de M. Joseph Dandurand, rédacteur à "L'Action Catholique" de Québec, que l'on lira, certes, avec le plus grand intérêt.

M. L. P. Gagnon, dans la "Liberté":

Du soleil à profusion, une atmosphère merveilleusement douce et limpide qui communique aux êtres le bonheur de vivre, voilà qui aurait pu suffire à rendre inoubliable à nos compatriotes albertains leur congrès de février 1931. Mais il y eut bien davantage. L'on sentait circuler, dans toutes les délibérations, l'espoir aux longs rayons qui luit devant le voyageur, fier d'une première étape, qu'il va entreprendre la suivante. Ceux qui pouvaient avoir des craintes sur l'avenir de nos frères de là-bas peuvent être assurés.

Il serait téméraire de formuler un jugement catégorique sur les 40,000 Canadiens-français que compte aujourd'hui l'Alberta, d'après le spectacle que nous ont donné un peu plus de cent congressistes, mais prétendre que ces congressistes venus de tous les centres français de cette province (dont plusieurs très reculés) ne reflétaient pas, d'une façon large et consolante, les aspirations, les ambitions légitimes de la grande partie de cette population serait le fait d'une sagesse un peu courte. Ce qui assure le salut d'une minorité, c'est en somme une minorité de cette minorité, du moment qu'elle est agissante et unanime sur les objectifs à atteindre. Il était devant nous, ce noyau d'hommes de loyauté et de desseins fermes, animés de la volonté de survivre coûte que coûte, et soutenus par les groupes non moins décidés, qui les avaient envoyés à ces assises. Plusieurs avaient reçu des instructions précises de leur cercle; d'autres étaient porteurs de messages ou de résolutions qui furent soumis à l'assemblée. La discussion se maintint toujours à un niveau très élevé, d'où étaient bannies les phrases et où s'accusait le besoin d'être clair et pratique.

Les délégués sont repartis, prêts à réaliser le programme tracé, à vivifier chacune des cellules qui composent cet organisme, l'A.C.F.A. Des défaillances pourront se produire, c'est humain. Il y aura des divergences, peut-être des rivalités, c'est inévitable et à certains égards désirable, car, dans toute association, les individus se partagent instinctivement selon des affinités de tempérament qu'il serait oiseux de méconnaître. C'est par cette concurrence légitime des sentiments, des idées et des méthodes que se précise le caractère d'une race, qu'elle s'accroît sa vigueur et sa force de résistance.

L'A.C.F.A. ne s'occupe pas, exclusivement, comme notre Association d'Education, de questions d'enseignement; elle surveille d'une façon vigilante toutes les sphères de la vie nationale. Elle est facteur de vie sociale par les soirées et causeries qu'elle préconise dans chacun de ses cercles pour y promouvoir le français. Elle intervient énergiquement là où le français est menacé. Elle ne se fait pas faute d'insister pour que nos compatriotes soient représentés d'une façon équitable dans les services publics, et elle y réussit. On la voit encore à l'oeuvre dans la collaboration qu'elle apporte au journal la "Survivance" qui est, avant tout, son organe. Elle organise annuellement des concours de français auxquels près de 2,200 écoliers prennent part.

Le dernier congrès est le premier où l'on ait consacré toute une journée aux questions agricoles. C'est que nos compatriotes de là-bas se rendent compte que, pour peu que se prolonge la crise actuelle, qui est avant tout dans l'Ouest une crise agricole, une revision des méthodes de culture et de toute l'économie de la ferme s'impose. Des agronomes ont été invités à donner leur avis et on en tiendra compte.

* * *

Sur un autre chapitre, les délégués ont examiné minutieusement les moyens à prendre pour que n'échappent pas à ceux des nôtres qui voudraient aller s'y établir, les cantons du nord de la province qui seront bientôt offerts aux colons par un acte de la législature albertaine. Des cultivateurs songent à y établir leurs fils. De plus, l'A.C.F.A. s'efforcera d'obtenir des compagnies ferroviaires des taux préférentiels identiques à ceux dont bénéficient les émigrants d'Europe, afin de permettre au Québec de déverser en Alberta une partie du surplus de sa population agricole qui s'évade vers les villes, soit du Canada, soit des Etats-Unis.

Même si l'on obtenait ces taux de faveur, nos compatriotes albertains se heurteront sans doute au sentiment obscur et inavoué des Québécois qui semblent préférer l'exode aux Etats-Unis plutôt que vers l'Ouest canadien. Considèrent-ils qu'un Canadien-français est plus perdu pour la race à l'ouest des grands lacs qu'il ne l'est dans le Maine, le Rhode Island, le Massachusetts ou autres états? C'est précisément parce qu'il ne s'est jamais rien dit de clair sur ce sujet qu'il est permis de croire que l'opinion québécoise n'est guère favorable à une expansion de son influence et de sa population vers nos régions. Quoi qu'il en soit, les Franco-Albertains, tout disposés qu'ils sont à tenter une opération dans ce sens, sont d'abord convaincus que, faible minorité, ils sont destinés à compter sur eux-mêmes pour accroître leur vitalité, leur prestige et leur nombre. Tenir les terres, en acquérir d'autres peut-être, mais selon un rythme rationnel et constant; n'empiéter sur le bien de personne, mais ne se laisser tolérer aucun empiètement, tel est le mot d'ordre de l'heure.

* * *

Signalons, pour conclure, la démonstration du 4 février qui réunissait sur une même estrade, Mgr l'Archevêque d'Edmonton, qui parla en français des achèvements de la race française au Canada, Nosseigneurs Breynat et Guy, le premier ministre de l'Alberta, M. Brownlee, le Dr Wallace, président de l'Université de l'Alberta, son honneur le maire d'Edmonton, l'hon. sénateur Lessard et les députés de langue française à la législature. Preuve éclatante de l'entente cordiale qui existe entre les différents corps constitués, religieux et civils, de la province.

Le Dr Petitclerc, président général de l'Association, souligna d'une manière délicate la signification de cette séance, cependant que nos compatriotes, faisant salle comble, témoignaient fièrement que l'histoire des Canadiens-français ne s'écrit pas seulement sur les rives du Saint-Laurent, mais qu'elle se poursuit avec amour et ferveur aux confins mêmes de cet Ouest où se retrouve à chaque pas l'empreinte française.

* * *

M. Joseph Dandurand, de l'"Action Catholique":

Il est impossible, après avoir parcouru la "Survivance" du 12 février, de ne pas entraîner par l'esprit le lecteur jusqu'en Alberta, afin de goûter un peu à toutes ces bonnes choses dites un soir . . .

Peut-être vaudrait-il mieux ne pas s'arrêter à une seule soirée, et décrire dans le détail le magnifique succès du congrès franco-albertain? Nous l'avons déjà noté en quelques lignes. C'est beaucoup plus d'espace qu'il faudrait pour souligner convenablement les travaux de ces assises qui ont duré du 3 au 6 février, pour féliciter l'Association canadienne-française de l'Alberta, les membres de son exécutif, son président, M. le Dr J.-L. Petitclerc, tous ceux qui firent du congrès un événement tout à fait réussi. Disons tout de même l'impression, reçue d'aussi loin que nous sommes, de la vigoureuse vitalité de la survivance française en Alberta.

Ce qui nous a particulièrement impressionné, c'est l'atmosphère de sympathie, d'intelligente compréhension, dans laquelle semblent vivre nos compatriotes de l'Alberta. La soirée du 4 février est significative de cette chose. Et cela n'est pas d'une coutume si courante qu'il ne vaille pas la peine de rapporter cette séance du mercredi soir. Il y avait là, dans la salle remplie à déborder, auprès de Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, de Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, et des membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A., des délégués des autres provinces,—il y avait là, dis-je, l'élite religieuse, universitaire et politique de l'Alberta: S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, l'hon. M. Brownlee, premier ministre de la province, M. le Dr R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta, M. J. M. Douglas, maire d'Edmonton. A tour de rôle, chacun de ces personnages prit la parole. "L'élite anglo-albertaine est de coeur avec nous", écrivait le rédacteur de la "Survivance" après les avoir entendus. Et il ajoutait: "Soirée mémorable!"

* * *

Il s'est dit en cette circonstance, en effet, des paroles trop bienveillantes pour notre race, et ses missionnaires, en faveur de notre langue et de notre foi, pour que nous les ignorions.

Voici un passage caractéristique du discours prononcé par le premier ministre de l'Alberta, l'hon. M. Brownlee: "Je suis heureux de rendre témoignage aux Canadiens-français que d'un bout à l'autre du Canada, ils ont toujours été les meilleurs soutiens des institutions britanniques. Ils ont contribué au développement et à la prospérité de ce pays, dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada, en restant eux-mêmes, en restant unis entre eux par les liens de la race et de la religion, et en travaillant de concert avec nous pour le bien du Canada. Dans un temps de crise comme celui que nous traversons, ce sont des choses qui comptent". C'est le premier ministre de l'Alberta qui prononce ces paroles et qui, en plus, félicite les Franco-Albertains de s'être fermement...

(Suite à la page 8)

L'encyclique "Casti Connubii"

(Suite)

Erreurs s'attaquant au Sacrement

Nous venons, Vénérables Frères, de défendre les deux premiers biens du mariage chrétien, que les actuels ennemis de la société s'efforcent de ruiner. Mais comme le troisième de ses biens, le sacrement, l'emporte de beaucoup sur les précédents, il n'y a rien d'étonnant à ce que nous voyions les mêmes hommes assaillir surtout avec plus d'âpreté encore son excellence. Et tout d'abord, ils présentent le mariage comme une chose absolument profane et purement civile, et qui confiée à la société religieuse, ne saurait en aucune façon être l'Eglise du Christ, mais à la seule société civile; ils ajoutent alors que le pacte nuptial doit être libéré de tout lien indissoluble, que les séparations d'époux, ou divorces, doivent en conséquence, être non seulement tolérées, mais sanctionnées par la loi; d'où il résulte finalement que, dépouillée de toute sainteté, l'union conjugale sera reléguée au rang des choses profanes et civiles.

Ils décrètent principalement, à ce sujet, ce premier point: que l'acte civil même doit être considéré comme le vrai contrat nuptial (ce qu'ils appellent **mariage civil**); l'acte religieux ne sera plus qu'une addition au mariage civil, maximum de la concession qu'on puisse faire au peuple trop superstitieux. Ils veulent ensuite que, sans aucun blâme, les catholiques puissent s'unir conjugalement avec les non-catholiques, sans tenir aucun compte de la religion ni demander le consentement de l'autorité religieuse. Le second point, qui suit celui-là, consiste à excuser les divorces complets et à louer et promouvoir les lois civiles qui favorisent la rupture du lien.

Pour ce qui regarde le caractère religieux de toute union conjugale, et plus particulièrement celui du mariage chrétien et du sacrement, l'Encyclique de Léon XIII, que nous avons rappelée souvent, et que Nous avons déjà faite expressément Nôtre, en a traité avec plus de développement et en a donné de graves raisons: aussi y renvoyons-nous ici, et ne jugeons-Nous bon que d'en reprendre maintenant quelques données.

Le caractère sacré du mariage

La seule lumière de la raison—surtout si l'on scrute les antiques monuments de l'histoire, si l'on interroge la conscience constante des peuples, si l'on consulte les institutions et les moeurs des peuples—suffit à établir qu'il y a dans le mariage naturel lui-même quelque chose de sacré et de religieux, "non adventice, mais inné; non reçu des hommes, mais inséré par la nature même", parce que ce mariage "a Dieu pour auteur, et qu'il a été, dès le principe, comme une image de l'Incarnation du verbe de Dieu". (**Léon XIII, Arcanum**, 10 feb. 1880).

Le caractère sacré du mariage, qui est intimement lié avec l'ordre de la religion et des choses saintes, ressort, en effet, soit de l'origine divine, que Nous avons rapportée plus haut; soit de la fin, qui est d'engendrer et de former pour Dieu des enfants, et de rattacher pareillement à Dieu les époux par l'amour chrétien et l'aide mutuelle; soit enfin du devoir naturel de l'union con[illegible]le elle-même, instituée par la [illegible] Providence du Dieu créateur de manière à servir comme de véhicule pour transmettre la vie, par où les parents servent, comme des ministres, la toute-puissance divine. Une nouvelle cause de dignité s'y ajoute, venant du sacrement, qui rend le mariage des chrétiens de beaucoup le plus noble, et qui l'élève à une si haute excellence, qu'il a apparu à l'Apôtre comme un grand mystère digne de toute vénération. (**Cf. Ephes V, 32; Hebr. XIII, 4**).

Ce caractère sacré du mariage, et la haute signification de sa grâce et de son union entre le Christ et l'Eglise exige des futurs époux une sainte révérence envers le mariage chrétien, une sainte vigilance et un saint zèle pour que le mariage auquel ils se disposent se rapproche le plus possible de l'archétype du Christ et de l'Eglise.

Les dangers des unions mixtes

Ils se mettent bien en défaut à cet égard, et parfois non sans risquer leur salut éternel, ceux qui s'engagent témérairement dans les unions mixtes, dont l'amour maternel et la maternelle prévoyance de l'Eglise, pour des raisons très graves, détourne les siens, comme on le voit par de nombreux documents, y compris le canon du Code, qui décrète ceci: "L'Eglise prohibe très sévèrement le mariage entre deux personnes baptisées, dont une est catholique et dont l'autre est adhérente à une secte hérétique ou schismatique; que s'il y a péril de perversion pour l'époux catholique et pour les enfants, le mariage est interdit par la loi divine elle-même." (**Cod. Jur. Can., c. 1060**). Si l'Eglise, quelquefois, pour des raisons de temps, de choses, de personnes, ne refuse point de dispenser de ces sévères prescriptions (le droit divin étant sauf, et le péril de perversion ayant été écarté dans toute la mesure possible), il arrivera toutefois difficilement que l'époux catholique ne subisse de ce genre de mariage aucun détriment.

Il n'est pas rare qu'il en résulte pour les enfants de déplorables défections religieuses, ou, du moins, un glissement rapide en ce qu'on appelle l'indifférence religieuse, si proche de l'infidélité et de l'impiété. Ajoutons que les mariages mixtes rendent beaucoup plus difficile cette vivante unanimité qui reproduit le mystère que nous avons dit, savoir l'union ineffable de l'Eglise avec le Christ.

Cette étroite union des coeurs, en effet, sera difficilement réalisée, qui, étant le signe et la note de l'Eglise du Christ doit être pareillement le signe, la gloire et l'ornement du mariage chrétien. Car le lien des coeurs se rompt d'ordinaire, il se relâche au moins, quand interviennent, dans les sentiments que l'homme vénère, c'est-à-dire dans les vérités et les sentiments religieux, la dissemblance des esprits et la diversité des volontés. D'où le péril que la charité ne languisse entre les époux, et, conséquemment, que ne soient ébranlés la paix et le bonheur de la société domestique, qui naît surtout de l'union des coeurs. Car, comme l'avait défini l'antique Droit romain, "les noces sont la conjonction de l'homme et de la femme, et la mise en commun de toute leur vie, communication du droit divin, et du droit humain (**Modestinus in Dig. Regularum 1. XXII, 2; de Ritu nuptiarum, 1. I**).

La facilité croissante des divorces

Mais, comme Nous l'avons déjà relevé, Vénérables Frères, ce qui empêche cette restauration et cette perfection du mariage établies par le Christ Rérempteur, c'est la facilité sans cesse croissante des divorces. Bien plus, les fauteurs du néo-paganisme, nullement instruits par une triste expérience, continuent à s'élever avec une âpreté toujours nouvelle contre l'indissolubilité sacrée du mariage et contre les lois qui la favorisent; ils insistent pour obtenir l'autorisation légale du divorce, afin qu'une autre loi, et une loi plus humaine, se substitue aux lois vieillies et périmées.

Ils énoncent, d'ailleurs, des causes nombreuses et diverses: les unes tirées du vice ou de la faute des personnes, les autres situées dans les choses (ils appellent les premières des causes subjectives et les secondes des causes objectives); enfin, tout ce qui peut rendre la vie en commun trop pénible et désagréable. Ces causes de divorces et ces dispositions légales, ils veulent les justifier par de multiples raisons: tout d'abord, le bien des époux, soit que l'un soit innocent et qu'en conséquence il ait le droit de se séparer du coupable, soit qu'il soit criminel et qu'il doive, pour ce motif, être écarté d'une union pénible et contrainte; puis le bien des enfants, auxquels manque une éducation normale, qu'offensent trop facilement les discordes des parents et leurs autres méfaits, et qui est ainsi détournée de la voie de la vertu; le bien commun de la société enfin, qui réclame d'abord la totale extinction des mariages qui sont tout à fait incapables de réaliser ce que la nature a en vue, qui réclame ensuite, la légalisation des séparations conjugales, soit pour éviter les crimes que laisse aisément craindre la vie en commun ou les rapports continus de ces époux, soit, pour mettre fin aux affronts infligés avec une fréquence croissante, aux tribunaux et à l'autorité des lois, étant donné que les époux, pour obtenir la sentence désirée en faveur de leur divorce, ou bien commettent à dessein les délits pour lesquels le juge, aux termes de la loi, pourra rompre leur lien, ou bien devant le juge, qui sait fort bien à quoi s'en tenir, s'accusent insolemment, avec mensonge et parjure, d'avoir commis ces délits, en effet. Les fauteurs du divorce en concluent qu'il faut absolument conformer les lois à ces nécessités, aux conditions changées des temps, aux opinions des hommes, aux institutions et aux moeurs des Etats: autant de raisons qui, même prises à part, mais surtout réunies en faisceau, leur semblent prouver surabondamment que le divorce, pour certaines causes déterminées, doit absolument être autorisé.

D'autres vont encore plus loin: à leur sens, le mariage est un contrat purement privé, et comme tous les autres contrats privés, il doit être absolument abandonné au consentement et au jugement privé des deux contractants; il doit donc pouvoir se rompre pour n'importe quelle cause.

La doctrine immuable de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage

Mais contre toutes ces insanités se dresse, Vénérables Frères, une loi de Dieu irréfragable, très amplement confirmée par le Christ, une loi qu'aucun décret des hommes, aucun édit des peuples, aucune volonté des législateurs ne pourra affaiblir: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point." (**Matth, XIX, 6**). Que, si, prévariquant, l'homme a opéré cette séparation, son acte est sans aucune valeur; et il en résultera ce que le Christ a lui-même clairement confirmé: "Quiconque renvoie son épouse et en prend une autre commet un adultère; et quiconque prend la femme renvoyée par son mari commet un adultère." (**Luc XVI, 18**). Ces paroles du Christ s'appliquent à n'importe quel mariage, même seulement naturel et légitime; car cette indissolubilité convient à tout vrai mariage, qui, du même coup, pour la rupture du lien, est soustrait à ce bon plaisir des parties et à toute puissance séculière.

Il faut pareillement rappeler le jugement solennel, par lequel le Concile de Trente a réprouvé ces choses sous peine d'anathème: "Si quelqu'un dit qu'à cause de l'hérésie, ou à cause des difficultés de la vie en commun, ou à cause de l'absence systématique d'un époux, le lien du mariage peut être rompu, qu'il soit anathème." (**Concil. Trid., sess. XXIV, c. v.**). Et: "Si quelqu'un dit que l'Eglise s'est trompée, quand elle a enseigné et enseigne, conformément à la doctrine évangélique et apostolique, qu'à raison de l'adultère d'un des époux, le lien du mariage en peut être rompu, et qu'aucun des deux, même l'époux innocent, ne peut, du vivant de l'autre époux, contracter un autre mariage, et que celui qui, ayant renvoyé sa femme adultère en prend une autre commet un adultère, et pareillement, celle qui, ayant renvoyé son époux, s'est unie à un autre: qu'il soit anathème" (**Concil. Trid. sess. XXIV, c. VII**).

Que si l'Eglise ne s'est pas trompée, et si elle ne se trompe pas, quand elle a enseigné et quand elle continue d'enseigner ces choses, et, s'il est certain, en conséquence, que le lien du mariage ne peut pas même être rompu par l'adultère, il est évident que toutes les autres causes, beaucoup plus faibles, de divorces, que l'on pourrait présenter et que l'on a coutume de présenter, ont bien moins de valeur, et qu'il n'en faut tenir aucun compte.

Au surplus, il est facile de réfuter les arguments que nous avons entendu tirer d'un triple chef contre la fermeté du lien conjugal. Tous ces inconvénients sont écartés et tous les périls éliminés si, en ces conjonctures extrêmes, l'on permet la séparation imparfaite, c'est-à-dire, ne comportant pas la rupture du lien: l'Eglise l'autorise par les claires formules des canons, qui légifèrent sur la séparation de corps, de la table et de l'habitation (**Cod. Jur. Can. C. 1128 sq.**). Quant aux causes de ce genre de séparation, aux conditions, au mode, et aux précautions propres à satisfaire à l'éducation des enfants et au salut de la famille, et pareillement pour tous les inconvénients soit pour l'époux, soit pour les enfants, soit pour la communauté civile elle-même, il appartiendra aux lois sacrées de statuer pour y parer dans la mesure du possible; et, en partie du moins, cela apartiendra aussi aux lois civiles, pour ce qui regarde les aspects et les effets civils de ce genre de séparation.

Les suites funestes des divorces

Tous les arguments que l'on a coutume d'apporter pour établir l'indissolubilité de l'union conjugale et que nous avons indiqués plus haut, ont manifestement la même valeur pour exclure non seulement la nécessité du divorce, mais n'importe quelle faculté de l'admettre: à tous les avantages que l'on peut énumérer en faveur de la première, correspondent autant de dommages de l'autre côté, dommages très pernicieux tant pour les individus que pour la société humaine tout entière.

Et pour revenir aux enseignements de Notre prédécesseur, il est à peine nécessaire de dire qu'autant l'indissolubilité conjugale comporte de biens, aussi abondante est la moisson des maux que recèlent les divorces. D'un côté, en effet, avec le lien intact, nous voyons les mariages tranquilles et en sécurité; de l'autre, la perspective d'une séparation prochaine, le péril même d'un divorce éventuel rendent précaire l'union conjugale: ils y introduisent, en tout cas, des soupçons pleins d'anxiété. D'un côté, la bienveillance mutuelle et la communauté des biens merveilleusement affermies, de l'autre, misérablement affaiblies par la possibilité même de la séparation. D'un côté, de très opportunes garanties pour la chaste fidélité conjugale; de l'autre, de pernicieuses excitations offertes à l'infidélité. D'un côté, la venue des enfants, leur protection, leur éducation efficacement protégées, de l'autre, sujettes aux plus graves dommages. D'un côté, la porte étroitement fermée aux discordes entre les familles et entre les proches; de l'autre, les occasions qui s'en multiplient. D'un côté, les semences de discordes plus facilement étouffées; de l'autre, jetées plus largement et plus abondamment. D'un côté, surtout la dignité et la fonction de la femme, aussi bien dans la société civile que dans la société domestique, heureusement restaurées et remises en honneur; de l'autre, indignement humiliées, car les épouses encourent alors le péril "après avoir servi à assouvir la volupté de leurs maris, d'être considérées comme abandonnées." (**Léon XII, Lett. Encycl. Arcanum.** 10 feb. 1880).

Et parce que, pour conclure par ces très graves paroles de Léon XIII "rien n'est si puissant que la corruption des moeurs, pour perdre les familles et pour ruiner la force des Etats, il est facile d'apercevoir que les divorces représentent le plus funeste des dommages pour la prospérité des familles et des Etats, car ils naissent de la dépravation des moeurs publiques, et l'expérience en fait foi, ils ouvrent la route et la porte aux habitudes les plus vicieuses de la vie privée et de la vie publique. Et il deviendra évident que ces maux sont plus graves encore, si l'on considère qu'aucun frein ne réussira à maintenir dans des limites certaines, ou prévues d'avance, l'usage des divorces. La force des exemples est bien grande, celle des appétits plus grande encore: leurs excitations auront forcément ce résultat que le désir morbide du divorce se communiquant de proche en proche gagnera de plus en plus leurs âmes; telle une maladie qui se répand par contagion: tel un fleuve, qui franchissant ses digues, inonde tout." (Lett. Encycl. **Arcanum**, 10 feb. 1880).

C'est pourquoi, comme on le lit dans cette même Encyclique, "si les choses ne changent pas, les familles et la société humaine devront craindre sans cesse de tomber misérablement dans . . . le trouble et le bouleversement universel". (**Arcanum**, 10 feb. 1880). A quel point se sont vérifiées ces prévisions formulées il y a cinquante ans, on en a la preuve dans la corruption qui grandit de jour en jour et dans la dépravation inouïe de la famille dans les régions où le communisme domine sans conteste.

Comment restaurer la sainteté du mariage

Jusqu'à présent, Vénérables Frères, Nous avons admiré avec respect ce que la sagesse du Créateur et Rédempteur du genre humain a établi au sujet du mariage, et en même temps Nous avons déploré que le dessein si pieux de la Bonté divine soit maintenant de tous côtés rendu vain et foulé aux pieds par les passions, les erreurs et les vices des hommes. Il est donc indiqué que Nous Nous appliquions, avec une sollicitude paternelle à la recherche de remèdes opportuns, pour éliminer les abus si pernicieux que Nous avons énumérés et pour rétablir partout le respect dû au mariage.

Pour cela, il est d'abord utile de rappeler cette vérité tout à fait certaine, qui est capitale dans la saine philosophie et même en théologie: à savoir, que tout ce qui a dévié de l'ordre normal ne peut être ramené en son état primitif et conforme à sa nature qu'en revenant à la pensée divine qui est (comme l'enseigne le Docteur angélique), le modèle de toute rectitude. C'est pourquoi notre prédécesseur, de sainte mémoire, Léon XIII, insistait avec raison contre les naturalistes, par ces paroles d'une extrême importance: "C'est une loi de la divine Providence—et Nous pouvons en faire l'expérience—que ce qui a été institué par Dieu et par la nature est d'autant plus utile et salutaire qu'il reste davantage en son état premier, intégralement et sans changement. Tant il est vrai que le Dieu créateur de toutes choses a bien vu ce qui convenait à l'établissement et à la conservation de ses oeuvres, et qu'il les a toutes ordonnées par sa volonté et son esprit, de manière à ce que chacune d'elle atteigne convenablement sa fin. Mais si la témérité ou la malignité humaine veut modifier et troubler l'ordre si providentiellement établi, alors les plus sages et les plus utiles prescriptions elles-mêmes commencent à être nuisibles, ou cessent d'être utiles, soit qu'elles aient perdu, par ce changement, le moyen de rendre service, soit que Dieu lui-même préfère infliger ce châtiment à l'orgueil et à l'audace des hommes. (**Encycl. Arcanum. 1880**)

Il faut donc, pour rétablir l'ordre normal au sujet du mariage, que tous méditent la pensée divine à ce sujet et s'efforcent de s'y **conformer**.

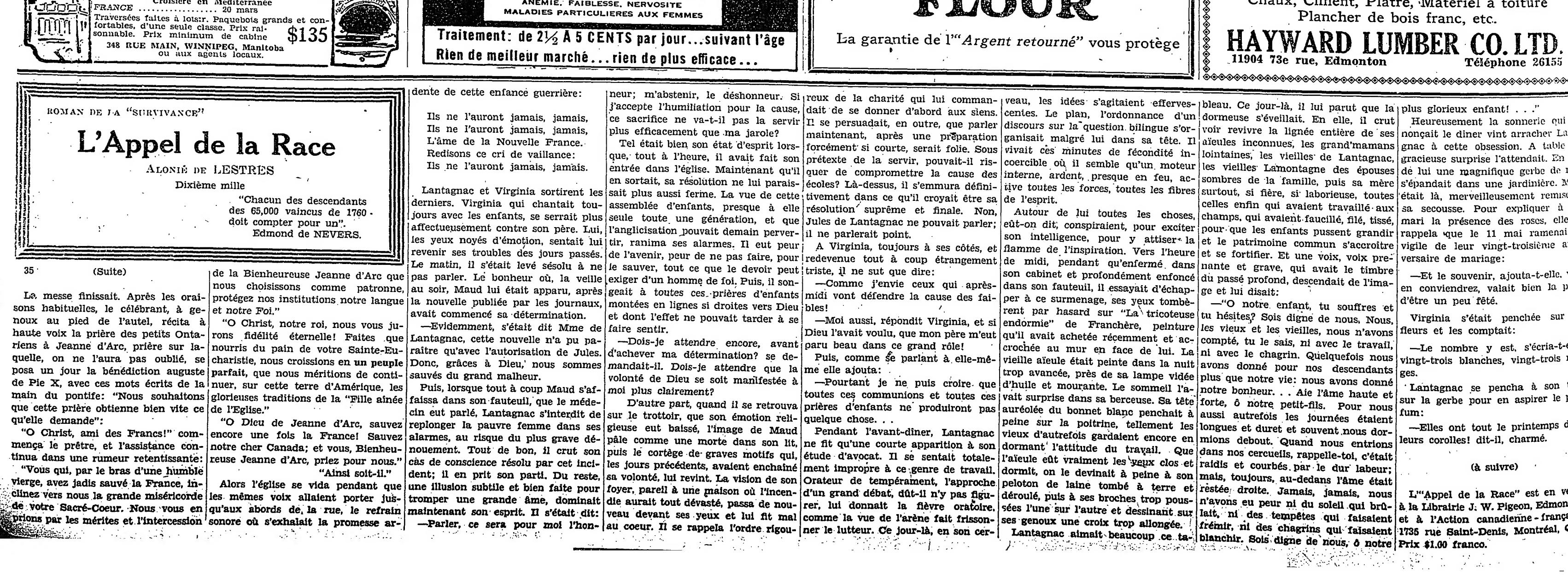
Par la pratique de la vie chrétienne et la fréquentation des sacrements

Mais comme a cette tâche s'oppose surtout la force de la concupiscence rebelle, qui est certes la cause principale des fautes commises contre les saintes lois du mariage, et comme l'homme ne peut avoir la maitrise de ses passions s'il ne se soumet lui-même à Dieu, c'est à cela qu'il faudra s'appliquer d'abord selon l'ordre divinement établi. En effet, c'est une loi constante que quiconque se soumet à Dieu a la joie, la grâce divine aidant de pouvoir dominer ses passions et sa concupiscence; et qui, au contraire, se révolte contre Dieu subit avec peine la violence du combat que ses passions déchainent en lui. Il est sage qu'il en soit ainsi; saint Augustin le déclare en ces termes: "Il convient que ce qui est inférieur soit soumis à ce qui est supérieur, et qu'ainsi celui qui veut s'assujettir ce qui lui est inférieur se soumette lui-même à ce qui lui est supérieur. Reconnais l'ordre, cherche la paix! Toi soumis à Dieu, la chair soumis à toi. Quoi de plus juste? Quoi de plus beau? Toi soumis à ce qui est plus grand, ce qui est plus petit soumis à toi. Sers donc toi, Celui qui t'a fait, pour que te serve ce qui a été fait pour toi. Nous n'admettons pas que l'on bouleverse cet ordre et qu'on le change ainsi: A toi la chair, et toi à Dieu, mais celui-ci: Toi à Dieu et la chair à toi. Car si tu méprises "le toi soumis à Dieu", tu n'obtiendras jamais "la chair" soumis à toi". Toi qui n'obéis pas à Dieu, tu es torturé par un esclave." (**August. Enarr. in Ps. CXLIII**).

Le bienheureux Docteur des nations lui-même rend témoignage, sous le souffle de l'Esprit-Saint, à cet ordre établi par la sagesse divine; après avoir parlé des sages de l'antiquité, qui ont refusé d'adorer et de respecter le Créateur de toutes choses connu et découvert par eux, "c'est pourquoi, dit-il, Dieu les abandonna aux désirs de leurs coeurs, à l'impureté, pour qu'ils accablent d'outrages leurs propres corps", et encore: "C'est pourquoi Dieu les a livrés aux passions honteuses". (**Rom. I, 24**). "Dieu (en effet) résiste aux orgueilleux et donne la grâce aux humbles" (**Jac. IV. 6**) sans laquelle, comme l'enseigne le même Docteur des nations, l'homme ne peut pas dominer la concupiscence rebelle. (**Cf. Rom. VII-VIII**).

Puisque donc les passions indomptées ne pourront jamais être tempérées comme il le faut si l'âme elle-même ne rend d'abord à son Créateur l'humble hommage de la piété et du respect, il est d'abord et par-dessus tout nécessaire qu'une profonde et véritable piété envers Dieu pénètre tout entiers ceux qui se lient par le lien sacré du mariage, piété qui donne sa forme à toute leur vie, qui emplisse leur esprit et leur volonté du plus profond respect envers la souveraine Majesté de Dieu.

(à suivre)



ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

L'Appel de la Race

ALONIÉ DE LESTRES

Dixième mille

"Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un".
Edmond de NEVERS.

35 (Suite)

La messe finissait. Après les oraisons habituelles, le célébrant, à genoux au pied de l'autel, récita à haute voix la prière des petits Ontariens à Jeanne d'Arc, prière sur laquelle, on ne l'aura pas oublié, se posa un jour la bénédiction auguste de Pie X, avec ces mots écrits de la main du pontife: "Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande":

"O Christ, ami des Francs!" commença le prêtre, et l'assistance continua dans une rumeur retentissante:

"Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions notre langue et *notre Foi.*"

"O Christ, notre roi, nous vous jurons fidélité éternelle! Faites que nourris du pain de votre Sainte-Eucharistie, nous croissions en **un peuple parfait**, que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la "Fille ainée de l'Eglise."

"O *Dieu* de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France! Sauvez notre cher Canada; et vous, Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous."

"Ainsi soit-il."

Alors l'église se vida pendant que les mêmes voix allaient porter jusqu'aux abords de la rue, le refrain sonore où s'exhalait la promesse ardente de cette enfance guerrière:

Ils ne l'auront jamais, jamais,
Ils ne l'auront jamais, jamais,
L'âme de la Nouvelle France.
Redisons ce cri de vaillance:
Ils ne l'auront jamais, jamais.

Lantagnac et Virginia sortirent les derniers. Virginia qui chantait toujours avec les enfants, se serrait plus affectueusement contre son père. Lui, les yeux noyés d'émotion, sentait lui revenir ses troubles des jours passés. Le matin, il s'était levé sésolu à ne pas parler. Le bonheur où, la veille au soir, Maud lui était apparu, après la nouvelle publiée par les journaux, avait commencé sa détermination.

—Evidemment, s'était dit Mme de Lantagnac, cette nouvelle n'a pu paraître qu'avec l'autorisation de Jules. Donc, grâces à Dieu, nous sommes sauvés du grand malheur.

Puis, lorsque tout à coup Maud s'affaissa dans son fauteuil, que le médecin eut parlé, Lantagnac s'interdit de replonger la pauvre femme dans ses alarmes, au risque du plus grave dénouement. Tout de bon, il crut son cas de conscience résolu par cet incident; il en prit son parti. Du reste, une illusion subtile et bien faite pour tromper une grande âme, dominait maintenant son esprit. Il s'était dit:

—Parler, ce sera pour moi l'honneur; m'abstenir, le déshonneur. Si j'accepte l'humiliation pour la cause, ce sacrifice ne va-t-il pas la servir plus efficacement que ma jarole?

Tel était bien son état d'esprit lorsque, tout à l'heure, il avait fait son entrée dans l'église. Maintenant qu'il en sortait, sa résolution ne lui paraissait plus aussi ferme. La vue de cette assemblée d'enfants, presque à elle seule toute une génération, et que l'anglicisation pouvait demain pervertir, ranima ses alarmes. Il eut peur de l'avenir, peur de ne pas faire, pour le sauver, tout ce que le devoir peut exiger d'un homme de foi. Puis, il songeait à toutes ces prières d'enfants montées en lignes si droites vers Dieu et dont l'effet ne pouvait tarder à se faire sentir.

—Dois-je attendre encore, avant d'achever ma détermination? se demandait-il. Dois-je attendre que la volonté de Dieu se soit manifestée à moi plus clairement?

D'autre part, quand il se retrouva sur le trottoir, que son émotion religieuse eut baissé, l'image de Maud pâle comme une morte dans son lit, puis le cortège de graves motifs qui, les jours précédents, avaient enchainé sa volonté, lui revint. La vision de son foyer, pareil à une maison où l'incendie aurait tout dévasté, passa de nouveau devant ses yeux et lui fit mal au coeur. Il se rappela l'ordre rigoureux de la charité qui lui commandait de se donner d'abord aux siens. Il se persuadait, en outre, que parler maintenant, après une préparation forcément si courte, serait folie. Sous prétexte de la servir, pouvait-il risquer de compromettre la cause des écoles? Là-dessus, il s'emmura définitivement dans ce qu'il croyait être sa résolution suprême et finale. Non, Jules de Lantagnac ne pouvait parler; il ne parlerait point.

A Virginia, toujours à ses côtés, et redevenue tout à coup étrangement triste, il ne sut que dire:

—Comme j'envie ceux qui après-midi vont défendre la cause des faibles!

—Moi aussi, répondit Virginia, et si Dieu l'avait voulu, que mon père m'eut paru beau dans ce grand rôle!

Puis, comme se parlant à elle-même elle ajouta:

—Pourtant je ne puis croire que toutes ces communions et toutes ces prières d'enfants ne produiront pas quelque chose. . .

Pendant l'avant-dîner, Lantagnac ne fit qu'une courte apparition à son étude d'avocat. Il se sentait totalement impropre à ce genre de travail. Orateur de tempérament, l'approche d'un grand débat, dût-il n'y pas figurer, lui donnait la fièvre oratoire, comme la vue de l'arène fait frissonner le lutteur. Ce jour-là, en son cerveau, les idées s'agitaient effervescentes. Le plan, l'ordonnance d'un discours sur la question bilingue s'organisait malgré lui dans sa tête. Il vivait ces minutes de fécondité incoercible où il semble qu'un moteur interne, ardent, presque en feu, active toutes les forces, toutes les fibres de l'esprit.

Autour de lui toutes les choses, eût-on dit, conspiraient, pour exciter son intelligence, pour y attiser la flamme de l'inspiration. Vers l'heure de midi, pendant qu'enfermé dans son cabinet et profondément enfoncé dans son fauteuil, il essayait d'échapper à ce surmenage, ses yeux tombèrent par hasard sur "La tricoteuse endormie" de Franchère, peinture qu'il avait achetée récemment et accrochée au mur en face de lui. La vieille aïeule était peinte dans la nuit trop avancée, près de sa lampe vidée d'huile et mourante. Le sommeil l'avait surprise dans sa berceuse. Sa tête auréolée du bonnet blanc penchait à peine sur la poitrine, tellement les vieux d'autrefois gardaient encore en dormant l'attitude du travail. Que l'aïeule eût vraiment les yeux clos et dormît, on le devinait à peine à son peloton de laine tombé à terre et déroulé, puis à ses broches trop poussées l'une sur l'autre et dessinant sur ses genoux une croix trop allongée.

Lantagnac aimait beaucoup ce tableau. Ce jour-là, il lui parut que la dormeuse s'éveillait. En elle, il crut voir revivre la lignée entière de ses aïeules inconnues, les grand'mamans lointaines, les vieilles de Lantagnac, les vieilles Lamontagne des épouses sombres de la famille, puis sa mère surtout, si fière, si laborieuse, toutes celles enfin qui avaient travaillé aux champs, qui avaient faucillé, filé, tissé, pour que les enfants pussent grandir et le patrimoine commun s'accroitre et se fortifier. Et une voix, voix prenante et grave, qui avait le timbre du passé profond, descendait de l'image et lui disait:

—"O notre enfant, tu souffres et tu hésites? Sois digne de nous. Nous, les vieux et les vieilles, nous n'avons compté, tu le sais, ni avec le travail, ni avec le chagrin. Quelquefois nous avons donné pour nos descendants plus que notre vie: nous avons donné notre bonheur. . . Aie l'âme haute et forte, ô notre petit-fils. Pour nous aussi autrefois les journées étaient longues et duret et souvent nous dormions debout. Quand nous entrions dans nos cercueils, rappelle-toi, c'était raidis et courbés par le dur labeur; mais, toujours, au-dedans l'âme était restée droite. Jamais, jamais, nous n'avons eu peur ni du soleil qui brûlait, ni des tempêtes qui faisaient frémir, ni des chagrins qui faisaient blanchir. Sois digne de nous, ô notre plus glorieux enfant! . . ."

Heureusement la sonnerie qui annonçait le diner vint arracher Lantagnac à cette obsession. A table une gracieuse surprise l'attendait. En face de lui une magnifique gerbe de roses s'épandait dans une jardinière. Maud était là, merveilleusement remise de sa secousse. Pour expliquer à son mari la présence des roses, elle lui rappela que le 11 mai ramenait la vigile de leur vingt-troisième anniversaire de mariage:

—Et le souvenir, ajouta-t-elle, vous en conviendrez, valait bien la peine d'être un peu fêté.

Virginia s'était penchée sur les fleurs et les comptait:

—Le nombre y est, s'écria-t-elle: vingt-trois blanches, vingt-trois rouges.

Lantagnac se pencha à son tour sur la gerbe pour en aspirer le parfum:

—Elles ont tout le printemps dans leurs corolles! dit-il, charmé.

(à suivre)

L'"Appel de la Race" est en vente à la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton, et à l'Action canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Prix $1.00 franco.

Quelques faits

L'année dernière

(Du 27 février au 6 mars)

— 27 —

—A Paris, mort de l'ex-shah de Perse, Ahmed Chah Kadjar, déposé en 1910.

— 28 —

—S. G. Mgr J. M. Grouard, O.M.I., év. ti. d'Ibora est promu arch. ti. d'Egine.

—Le Dr — Vallée est nommé coroner du district de Québec.

MARS

— 1 —

—Au Brésil, M. Julio Prestes est élu président.

— 2 —

—A Paris, M. André Tardieu forme son second cabinet.

—Elections législatives,et sénatoriales au Chili.

—Aux Indes, Gandhi envoie un ultimatum au vice-roi.

— 3 —

—A St-Dominique, le nouveau président R.-E. Urena, prend possession de ses fonctions.

— 4 —

—Dans un discours aux prédicateurs du carême et aux curés de Rome, le Pape insiste sur la formation de la jeunesse.

—Cent personnes perdent la vie dans une inondation à Moissac, en France.

— 5 —

—A Bruxelles, le parlement vote la flamandisation de l'Université de Gand.

"L'Oiseau Bleu"

L'Oiseau bleu vole de succès en succès. Février vient de paraître à 32 pages au lieu de 16 comme jadis, avec de nouvelles rubriques qui s'ajoutent aux anciennes déjà si variées. Aussi ne se passe-t-il pas de jour sans que plusieurs abonnements ne parviennent au secrétariat de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal". Plusieurs pages de ce numéro ont été illustrées avec goût par James McIsaac, Louis-Joseph Dubois et L. de L.

La couverture rappelle le volume savoureux de Michelle Le Normand Autour de la Maison. René Guénette, directeur de l'Ecole canadienne, décrit les plaisirs d'hiver auxquels s'adonnent chez nous garçons et fillettes; E.-Z. Massicotte, en collaboration avec le directeur de l'Oiseau bleu, publie Petite souris grise, danse ronde, dans la série de Nos chansons populaires.

Roger du Vernay montre dans Lorsqu'on baptisait trois fois M. Hertel de Rouville avec 250 hommes pour aller faire la guerre sur la frontière canadienne, raconte la destruction de Deerfield, le voyage de prisonniers amenés à Ville-Marie et l'établissement de deux jeunes captifs anglais qui laissèrent dans la Nouvelle-France une nombreuse postérité.

Etienne de Lafond visite, accompagné de ses fidèles amis, le monument élevé à la mémoire de James McGill, fondateur de l'université McGill. Fauvette a retrouvé sa petite aiguille, celle dont elle se servait quand elle était enfant. Cette trouvaille fait revivre en elle un passé tout plein d'émouvants souvenirs.

Aurores boréales, poésie du Dr Nérée Beauchemin, d'Yamachiche, le Questionnaire de la jeunesse de l'abbé Etienne Blanchard, la Jeunesse de Moncalm par Mireille, Chloris et Adhémar, récit original de deux vies originales, par Marie-Rose Turcot, Sciences et voyages par Etienne Robin, la Correspondance de Fauvette, Historiettes et bons mots, le concours mensuel, font de ce numéro l'un des plus palpitants d'intérêt qui aient été publiés.

J'allais omettre Un village abandonné par Claude Melançon. L'auteur l'a découvert au retour d'une merveilleuse excursion de pêche. Les jeunes lecteurs voudront le visiter en sa compagnie; ils y passeront un quart d'heure joyeux et instructif.

L'Oiseau bleu vient de créer une nouvelle rubrique: Avant-gardes de l'A.C.J.C. Le dessin qui encadre le titre de ces deux pages, organe officiel des tout jeunes de l'A.C.J.C., ne pouvait symboliser avec plus de vérité l'idéal de la Jeunesse catholique.

L'Oiseau bleu commencera en mars prochain un nouveau feuilleton: A l'école des héros par Marie-Claire Daveluy et publiera dans les livraisons subséquentes des récits et des contes spécialement écrits pour la jeunesse. Ne pas oublier le concours littéraire institué en janvier.

Abonnement: 50 sous par année. Numéro gratuit sur demande. Ecrire sans tarder à L'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

Tricentenaire de l'emploi de la quinine

Le cardinal Bourne a présidé à l'inauguration d'une exposition, tenue à Londres, afin de célébrer le tricentenaire de l'emploi de la quinine par les Européens.

Le remède a été employé pour la première fois en Angleterre, en 1656. A cette époque, il était administré sous forme d'écorce de cinchona pulvérisée. Les spécimens originaux des alcaloïdes — quinine et cinchonite, — extraits de cette écorce par les pharmaciens français P. Pelletier et J.-B. Cavendou figurent également à la même exposition.

Le Saint-Siège a pris également un grand intérêt à cette exposition, à laquelle il a envoyé plusieurs spécimens s'y rapportant.

Nouveau vaccin

Hans Zinsser de Harvard, l'un des plus célèbres bactériologues des Etats-Unis, annonce avoir trouvé une méthode d'immunisation contre le typhus. Le vaccin essayé sur des animaux les a complètement immunisés ou du moins partiellement, les attaques de la maladie étant beaucoup moins fortes.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Informations

Nouveau char d'assaut

L'inventeur Walter Christie a présenté aux experts de l'armée américaine un nouveau char d'assaut capable de parcourir quarante milles à l'heure dans des chemins difficiles et soixante-quinze milles sur de bonnes routes.

On croit savoir que le gouvernement japonais serait assez disposé à acquérir 100 de ces nouvelles machines.

Et l'on parle de désarmement. Quelle bonne farce!

Pour ne pas être enterré vivant

Le parlement français a pris des mesures pour éliminer le danger d'enterrer les personnes vivantes, que l'on croit mortes.

La Chambre des députés, d'accord avec l'Académie de médecine, a adopté une mesure en vertu de laquelle il faudra soumettre un mort à une épreuve scientifique, qui confirmera clairement le certificat de décès.

Mort de faim sur un trésor

Un riche paysan du nom de Henri Creste est mort de faim dans un petit village de Bormes-les-Mimosas, en France. Il laisse environ 1,500,000 francs, soit environ $60,000 en pièces d'or.

Les médecins attribuent sa mort au fait qu'il aurait mangé à des intervalles prolongées des figues sèches, des pommes de terre et des fèves séchées.

Une machine volante

Un jeune homme de Gênes aurait inventé et mis au point un appareil dont le poids ne dépasse pas 30 kg., et qui, accroché aux épaules, permettrait de voler à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure.

Pour atterrir dans le brouillard

Un nouvel instrument pour informer le pilote d'un avion de la distance au sol lorsqu'il se prépare à atterrir sur un terrain couvert par l'obscurité ou le brouillard a été perfectionné par l'aviation militaire américaine et la compagnie General Electric.

Le nouvel altimètre enregistre des distances allant à un minimum de 50 pieds.

Charles-A. Lindbergh croit qu'un des problèmes les plus importants de l'aviation est résolu.

Un rayon plus puissant que celui du radium

Un émoi a été causé à la Société chimique et physique de Vienne. Le professeur V. F. Hess déclara qu'au cours de ses recherches sur l'ultraradiation cosmique, il avait découvert un rayonnement particulier d'une force de pénétration étonnante.

Le professeur a constaté que cette radiation est dix fois plus pénétrante que les rayons les plus puissants du radium et qu'elle perce une plaque de plomb épaisse de 80 pouces en ne perdant que la moitié de son intensité.

Le bridge à la machine

Un appareil breveté par L. A. Lux, président de la L. A. Lux Co., brassera et distribuera quatre mains de cartes en 20 secondes ou moins. L'appareil, d'après son inventeur, est construit de façon à pouvoir brasser les cartes et les séparer en quatre mains. Les cartes sont placées entre un ressort, et deux rouleaux et pendant que le brasseur tourne une manivelle, les cartes sont distribuées dans quatre compartiments en vingt secondes environ.

Réflexions d'un libre-penseur. . . rétrograde

Le mensonge de '89

Ecrit pour la "Survivance" par Jérôme Paturot

V

Par ce qui précède, on a vu tout ce qu'il y a de "bluff" dans les prétendus "mouvements populaires" où, seules, des coteries ont action; qu'il s'agisse du procès de Jésus en l'an 34 de notre ère, ou de la révolution russe de 1917, en passant par la fausse émancipation de 1789, c'est toujours l'Esprit du Mensonge qui est au fond.

Mais le bon peuple français, avec son idéalisme éternel, n'avait aucun soupçon; on lui avait dit qu'allait se lever pour lui "l'aurore des temps nouveaux", et il marchait en somnambule vers cette clarté nouvelle, ne réalisant pas qu'elle n'était faite que de lueurs d'incendie, et que du sang giclait déjà sous ses pieds.

Il ne commença à comprendre son aberration qu'au tocsin de 93.

Châteaubriand qui se trouvait à Paris en juillet 1789, a écrit dans ses Mémoires:

"On promenait dans les fiacres les vainqueurs de la Bastille, ivrognes heureux déclarés conquérants au cabaret; des prostitués et des "sans-culottes" leur faisaient escorte. Les passants se découvraient avec le respect de la peur devant ces héros!"

La "Peur au ventre vert", voilà bien selon le maçon Marmontel, cité plus haut, ce qui musela "les gens de bien faibles et timides", au début de la Révolution; comme elle devait les museler plus tard en Russie, et comme elle les musèlera demain chez nous, si nos gouvernants sont assez imprévoyants pour laisser le bolchevisme, montant de toutes parts, s'implanter dans le pays.

L'infernale Maçonnerie n'ignorait pas ce qu'il y a de couardise moutonnière dans tout public; aussi, la voyons nous bien vite, marcher par le moyen de la Terreur, à son double but: 1. Renversement du pouvoir établi; 2. Destruction de la Religion.

Il fallait d'abord ramener la Monarchie dans la Capitale, dont elle se tenait éloignée depuis la Fronde.

Le 5 octobre 1789, le fr. maç. Maillard, procureur au Châtelet, entraînait à Versailles "toutes les mères de familles de Paris, anxieuses de voir le roi, leur père—style maçonnique—revenir au milieu de ses enfants". Il y aurait de quoi rire; si le sujet n'était pas aussi tragique.

Car, qu'étaient ces prétendues mères de famille? simplement des bandes de femmes perdues que le duc d'Orléans—inepte conspirateur—entretenait de ses deniers dans un quartier borne derrière le Panthéon, et qui devaient plus tard devenir ses fameuses "tricoteuses" ou "lécheuses de guillotines", célèbres dans l'Histoire.

Naturellement, tous les bandits à gages suivaient, encadrés des badauds parisiens lesquels croyaient—les malheureux!—que "c'était arrivé".

Le roi qui, par économie, avait licencié une bonne partie de sa garde,—car Louis XVI aimait le peuple et avait résolu de ne pas le pressurer comme ses deux indignes devanciers,—eut bien vite son palais envahi par cette canaille hypocrite, laquelle lui donne le doux nom de Père—en attendant de demander sa tête.

(Il est du reste très probable que les francs-maçons de la noblesse, placés dans l'entourage royal, avaient facilité l'irruption.)

Que faire devant de tels témoignages, et surtout un pareil envahissement? Complètement débordés, Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin âgé de 4 ans, durent prendre le chemin de Paris; assez acclamés d'ailleurs tout le long du parcours, car alors le roi était encore pour beaucoup, la personnification de la patrie.

Ils allèrent loger aux Tuileries, château sinistre par la fin tragique de tous les souverains qui l'habitèrent, et d'où la Secte devait les sortir pour les conduire à la mort, (l'enfant aussi).

Le roi mis en lieu sûr, sous la garde des "patriotes", on s'occupa alors de régler le compte de la Religion; chose apparemment facile, vu le voltairianisme régnant.

Cependant, pour ne pas blesser trop ouvertement la liberté de conscience inscrite dans la fameuse Déclaration des Droits, on n'osa pas de suite décréter sa suppression, se contentant pour l'instant d'un simple schisme officiel, rendu bientôt obligatoire, d'ailleurs.

Moins d'un an après la prise de la Bastille, le 12 juillet 1790, l'Assemblée—où les frères trois points dominaient—votait la Constitution Civile du Clergé.

Par cette Constitution, le clergé français était déclaré indépendant du Pape, regardé comme un souverain étranger; le recrutement des prêtres devant se faire désormais par élection.

Mais les prêtres élus devaient prêter serment à la Constitution, et ceux—très nombreux—qui s'y refusèrent, reçurent de suite le nom de "réfractaires".

Comme furent, de leur côté, qualifiés de "suspects" les Français clairvoyants qui commençaient à trouver que la Révolution ne suivait pas sa voie normale.

Appellations qui servirent dès 1792, à marquer ces gêneurs pour la guillotine.

La "Constitution" avait eu pour l'appuyer, l'adhésion de plusieurs ecclésiastiques apostats comme l'évêque Talleyrand, Fauchet, Chabot, Gobel, Grégoire et autres; mais il fallait maintenir l'apparence de vie religieuse dans 30,000 paroisses que la plupart de leurs prêtres allaient laisser, ne pouvant participer au schisme imposé.

On imagina alors, pour former un clergé constitutionnel, de sortir des cloîtres tous les moines,avec promesse d'une pension, en retour de la saisie des biens conventuels (pension qu'on ne devait jamais leur payer d'ailleurs, ce qui en obligea beaucoup, pour vivre, à faire justement le métier de "prêtre intrus".)

Au reste, les trois-quarts de ces religieux, qui avaient pris l'habit plutôt pour se faire une situation sociale, que par vocation comme au temps de la ferveur, souhaitaient ardemment "d'aller finir leurs jours dans la patrie", ainsi que certains le déclarèrent aux commissaires municipaux. Evidemment, le cloître ne pouvait être leur "patrie"! . . .

L'abbé Sicard dans sa "Vieille France Monastique, à ses derniers jours", a montré avec documents à l'appui, combien les principes de 89, franchissant les murailles des couvents, avaient transporté d'enthousiasme des hommes sol-disant consacrés à Dieu, et détachés des choses de ce monde; mais à qui pesaient les voeux monastiques, voulant eux aussi la liberté. Dans quelques unes de leurs lettres à l'Assemblée, on voit même des signatures accompagnées de 3 points dans un triangle—indices d'une affiliation à la Franc-Maçonnerie! . .

Jérôme PATUROT.

(à suivre)

Informations

18 milliards 600 millions de barils d'huile

Les Etats-Unis épuisent leurs ressources pétrolifères plusieurs fois plus vite que les autres pays produisant de l'huile.

Depuis qu'on tient des archives, c'est-à-dire depuis 1857, on a extrait de la terre 18,600,000,000 barils d'huile, dont plus de 12,200,000,000 aux Etats-Unis.

L'année dernière un peu plus de 1,500,000,000 de barils furent extraits de la terre, dont 1,006,000,000 de barils aux Etats-Unis.

L'Amérique du Sud et la Russie possèdent d'immenses réserves d'huile non-développées dans lesquelles elles puiseront à l'avenir. Dans le monde moderne, l'huile est absolument nécessaire au progrès industriel de toute nation. Ces ressources, une fois épuisées, on ne peut pas les renouveler.

Glace sèche

L'on prépare maintenant au pays des blocs de glace composés de neige carbonique: c'est, en somme, de l'anhydride carbonique solidifiée, comme disent les chimistes.

Cette glace fond peu à peu; mais, au lieu de donner de l'eau comme la glace ordinaire, elle se résout en gaz, d'où son appellation spéciale de glace sèche. Elle présente donc des avantages certains pour la conservation de certaines denrées.

Villes populeuses de France

Les dernières statistiques officielles à propos du mouvement de la population établissent que dix-sept villes possèdent actuellement plus de 100,000 habitants alors qu'en 1900 il n'y en avait que onze. Ces villes se répartissent aujourd'hui ainsi:

Paris: 2,871,429 habitants; Marseille, 652,196; Lyon, 570,840; Bordeaux, 256,026; Lille, 201,921; Saint-Etienne, 193,737; Nantes, 184,509; Nice, 184,441; Toulouse, 180,771.

Il n'y a plus que trois maréchaux de France

La grande guerre a valu la nomination de sept maréchaux de France, dont un à titre posthume, la maréchal Galliéni.

Quatre maréchaux sont morts: Galliéni, Fayolle, Foch et Joffre.

Les trois survivants sont Lyautey, qui a 76 ans; Pétain et Franchet d'Espérey, âgés chacun de 73 ans.

Trois événements importants

Il y aura en Europe, le mois prochain, trois événements d'un grand intérêt pour le Canada français surtout. En avril s'ouvrira l'Exposition Coloniale Internationale à Paris. En mai aura lieu à Rouen le Vème centenaire de sainte Jeanne d'Arc, et en août se tiendra à Genève le 11ème congrès international de linguistique.

Un oiseau qui voyage loin

Le département des parcs nationaux du ministère de l'intérieur vient d'apprendre qu'un faucon canadien a été tué, sur une ferme près de Buenos-Ayres, en Argentine. L'oiseau portait à la patte un anneau sur lequel on pouvait lire "50 Canada".

Un avion dans un nuage de sauterelles

Un avion postal de la ligne Casablanca-Dakar qui s'était engagé dans un nuage très dense de sauterelles a été contraint d'atterrir. Le moteur était bloqué par les insectes.

Chez nous et ailleurs

7 milliards pour les voyages

WASHINGTON.—En 1930, les voyageurs dans le monde entier ont dépensé environ $7,500,000,000 pour se transporter d'un endroit à un autre.

Cet estimé a été établi par l'American Automobile Association sur la base d'une étude préliminaire des chiffres des voyages pour l'année.

Par aéroplane

Au banquet d'inauguration d'un nouvel aéroport à Newark, N.J., les aliments du menu venaient de 19 Etats et de trois pays étrangers. Il ne fallut que 26 heures pour transporter toutes les denrées nécessaires.

Le téléphone dans le monde

Suivant le "Telegraph and Telephone Journal", le nombre approximatif des téléphones dans le monde entier s'élevait au 31 décembre de l'année 1929, à 34,400,000, une augmentation de 1,750,000 sur le nombre de 1928. De ce total mondial, l'Amérique possède environ 32 millions, l'Europe 10 millions et l'Asie 1,500,000.

Les élections présidentielles en France

PARIS.—Un peu plus de trois mois séparent la France de la prochaine élection présidentielle. C'est en effet le 13 mai que cette élection aura lieu.

On mentionne surtout comme candidats possibles à la succession de M. Gaston Doumergue, M. Paul Doumer, président du sénat, et M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères. Toutefois, l'attitude de M. Briand au cours des dernières crises ministérielles permet de penser que le ministre des affaires étrangères n'est pas prêt à abandonner le poste qui le met le plus en mesure de promouvoir la cause de la paix mondiale. On parle aussi des sénateurs Albert Lebrun, Albert Sarraud et Henri Chéron comme candidats possibles.

Le pèlerinage international des ouvriers

ROME.—Le Peuple di Roma annonce que la date du grand pèlerinage international, qui aura lieu à Rome, au printemps, à l'occasion du 40e anniversaire de l'Encyclique Rerum Novarum, a été fixée entre les 13 et 17 mai, et que des délégations de patrons et d'ouvriers seront reçues par le Saint-Père en audience solennelle.

Des délégations d'ouvriers seront présentées au Pape dans leurs habits de travail et lui offriront des produits de plusieurs régions.

Les usines américaines au Canada

D'après le rapport du secrétaire du Commerce des Etats-Unis, il y a au Canada environ 524 établissements américains d'industrie représentant un capital engagé de $540,593,000.

Notant le grand nombre de placements individuels en Canada, le rapport ajoute: "Plusieurs compagnies américaines relativement petites peuvent établir une usine où elle peut être facilement surveillée et où les préférences tarifaires sont accordées sur les exportations à d'autres parties de l'Empire britannique."

La crise se fait sentir en France

PARIS.—La France commence à se ressentir de la crise économique dont souffre l'univers. La diminution des revenus du pays causera probablement un déficit d'un billion de francs, ou d'environ quarante millions de dollars. Les exportations de la France accusent une diminution, le chômage augmente et le coût de la vie monte sans cesse.

Jusqu'ici, en face de la crise universelle la France n'avait pas été affectée beaucoup, mais la situation présente cause certaines inquiétudes.

La conférence de désarmement de 1932

PARIS.—Bruxelles, San Sebastian et Vienne désirent ardemment être le siège de la conférence générale de désarmement, de 1932, a-t-on appris dans les milieux diplomatiques aujourd'hui.

On s'attend de voir 3,000 délégués et experts, représentant 52 pays, et plus de 1,000 journalistes, présents à cette conférence.

La radiophonie va loin

Le père Turquetil, dans une lettre intéressante qu'il adressait à l'un de nos plus remarquables spécialistes en radio, M. Dussault, déclarait qu'au cours de l'après-midi, dans la région polaire, on captait les émissions des postes d'Allemagne.

L'aviation progresse au Canada

Un rapport du département de la Défense Nationale annonce que le Canada compte actuellement 309 pilotes aériens privés, 402 pilotes commerciaux, 370 ingénieurs en aviation et 495 machines volantes, ainsi que 69 aéroports dans le pays.

Deux nouveaux partis politiques aux E.-U.

Le sénateur J. Hamilton Lewis, de l'Illinois, prédit l'apparition de deux nouveaux partis politiques, aux prochaines élections de 1932 aux Etats-Unis.

Un de ces nouveaux partis sera intégralement prohibitionniste et le quatrième sera en faveur de l'étatisation des compagnies d'utilité publique.

A L'ETRANGER

Collision d'un avion avec un aigle

LAHORE, Indes.—Deux aviateurs de l'armée se sont tués à Risalpur, quand leur avion vint en collision, à 800 pieds d'altitude, avec un aigle dont les ailes avaient une envergure de huit pieds. Un aviateur sauta en parachute mais son appareil ne s'ouvrit pas; l'autre aviateur se tua quand l'avion vint s'écraser sur le sol.

L'armée américaine est prête

WASHINGTON.—Le Département de la guerre annonce par l'entremise de l'état-major général que l'armée des Etats-Unis est prête à la guerre à un moment d'avis, en contraste frappant avec ce qu'elle était, d'après les mémoires du général Pershing, au moment où les Etats-Unis sont entrés dans la guerre mondiale en 1917.

Le président Hoover et la prohibition

On croit que Hoover se déclarera tout à fait en faveur de la prohibition et que sa campagne de 1932 à la présidence se fera sur cette question.

La Société des Nations a préservé la paix

LIMA, Pérou.—La Société des Nations a atteint son objectif principal, la préservation de la paix, au cours de ses onze années d'existence. Cette déclaration a été faite, ici, par sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, au cours d'une causerie.

Ce ne sont pas les idées, ce sont les mots dont elles sont affublées qui mènent les hommes. Et il n'y a pas d'idée, si méchante qu'elle soit, qui ne puisse se déguiser sous de beaux atours.

Vient de paraître

Carquois

par Albert Pelletier

C'est, en effet, semble-t-il, un carquois, rempli de flèches redoutables, que M. Albert Pelletier vient de publier à la "Librairie d'Action canadienne-française". "Ce recueil de critique littéraire", nous confie l'éditeur, M. Albert Lévesque, "par son souci de la réalité subjective et objective, par sa conception de l'expression littéraire, son sens de la recherche, sa philosophie de l'art de penser et d'écrire, sa manière inédite et son style personnel, est destiné à provoquer, croyons-nous, une réaction efficace dans notre vie littéraire."

"Carquois" contient des études critiques affectant surtout les ouvrages de la jeune génération et les dernières nouveautés littéraires au Canada français. Mais M. Pelletier a certes innové par ses observations, aussi discutables qu'originales, sur ce qu'il faut entendre par littérature nationale et nationalisme littéraire. Ce chapitre révèle des points de vue que nul écrivain, nul professeur de lettres chez nous ne voudra ignorer, même s'il ne consent à les partager.

M. Pelletier, est aussi, croyons-nous, le premier à consacrer une étude spéciale à notre littérature pour les enfants. Il y réclame vigoureusement une large place à la littérature canadienne enfantine au lieu de la "littérature destinée aux mioches de la France": "Seraient-ils donc tous des chefs-d'oeuvre de fiction pour l'enfance que les livres français, écrits pour la jeunesse française, n'en manqueraient pas moins de déraciner et de désorienter les petits Canadiens, d'éparpiller leur sentiment national naissant, d'expatrier leurs intelligences et leurs affections . . . Nos livres indigènes, fussent-ils écrits en iroquois, fussent-ils indignes de figurer en littérature, sont encore préférables à toutes ces importations rouge-vierge, bleu-martyr et bon-marché, dont on a trop longtemps peinturluré l'esprit de notre jeunesse."

"Carquois" se présente sous une toilette dont la distinction et le goût évoquent les meilleures éditions modernes d'outre-mer et fait grandement honneur à l'éditeur. L'ouvrage se vend $1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

L'Afrique-Sud nous devance

CAPE TOWN.—L'Afrique-sud a déjà son drapeau à elle, et son gouverneur général aura aussi le sien comme représentant la personne du roi. Le nouveau gouverneur est le comte de Clarendon, qui se livra à l'agriculture quelques années en Ontario, et succède maintenant au comte d'Athlone, sortant.

M. Pierre Laval, le nouveau premier ministre

Le nouveau premier ministre de France appartient à une humble famille de Châteldon, Puy-de-Dôme. Son père était boucher et destinait Pierre à cet état. Mais des succès scolaires devaient orienter le futur premier ministre vers le droit et la politique. C'est en 1914, comme député socialiste de Saint-Denis, que M. Laval a commencé sa carrière politique. Clemenceau lui offrit un portefeuille qu'il refusa. Défait en 1919 et élu en 1924 et en 1927, comme sénateur de la Seine, il a fait partie de six cabinets avant de devenir premier ministre. M. Laval a 47 ans.

Partie de dames par la poste

ASHLAND, Wis.—Une partie de dames par la poste qui durait depuis 217 jours, fut terminée lorsque Harold Harrison, de Hudson, tint une dame en échec avec deux dames et gagna la partie contre William Bloom, de Ashland. La partie fut jouée sur un petit damier, envoyé de l'un à l'autre par la poste 170 fois dans une enveloppe ordinaire. Les joueurs se servirent de dames blanches et rouges collant au damier. Bloom ayant perdu la partie, c'est lui qui doit défrayer les frais de la poste.

Ne vous désolez pas si vous avez fait un fou de vous-même. Rappelez-vous qu'il y en a environ un billion d'autres fous dans le monde.

Une brochure d'actualité
Le Communisme au Canada

Le communisme a fait son apparition au Canada comme ailleurs. Sans être encore ici puissant, il n'en offre pas moins des dangers qu'on ne peut ignorer. Aussi est-il nécessaire de s'opposer aussitôt à ses menées.

Un des bons moyens, c'est de le connaître et de le faire connaître. Tel est le but de la brochure que vient de publier l'Oeuvre des Tracts sous le titre "Le Communisme au Canada". Elle contient: 1. La lettre de S. G. Mgr Gauthier au clergé de son diocèse sur ce sujet; 2. Le rapport du gouvernement fédéral sur les syndicats révolutionnaires au Canada; 3. Quelques précisions sur les développements du communisme à Montréal; 4. Un tract de quatre pages intitulé "Ce que le Communisme a donné en Russie". La couverture est ornée d'un dessin représentant les ruines accumulées par le communisme en Russie. Excellente brochure de propagande qu'il faudrait répandre à profusion. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

On arrête trois communistes

MONTREAL. — Les communistes n'ont pas de chance à Montréal. Trois orateurs, Louis Engdaht, venant des Etats-Unis, Jos. Martin, adresse inconnue et Bella Gordon, ont été arrêtés. Jos. Martin a été relâché, la preuve ayant suffi pour le guérir. Pour ce qui est de l'Américain, il fut arrêté à New York, récemment et vient ici pour les mêmes fins, faire du trouble et semer de la littérature communiste.

ROME.—Le projet français de construction navale apparaît aux autorités italiennes comme une menace et comme un rude coup à l'espoir d'une suspension des programmes navals de l'Italie et de la France. L'Italie, assure-t-on, est toujours prête à continuer la trêve des armements navals jusqu'à la conclusion d'une entente définitive avec la France, mais elle est aussi prête à opposer à la France un programme équivalant au programme français.

Actif plus de trois billions trois cents millions de dollars

(*L'actif de la Metropolitan Life est plus grand que celui d'aucune autre institution financière au monde*)

Assurance et Confiance

Les assurés de la Metropolitan—y compris environ un cinquième des populations totales du Canada et des Etats-Unis—ont grossi leurs réserves, de millions à des milliards.

L'HISTOIRE financière qui paraît ci-bas est une illustration de ce qui a été accompli par des hommes et des femmes qui se disposent à protéger leur avenir et à établir une succession. Vous pourrez admirer leur tenacité et leur courage dans leur attitude en face des difficultés qui se sont présentées l'an dernier. Ces personnes—les assurés de la "Metropolitan Life Insurance Company"—préparent leur avenir. Elles aimeraient savoir ce que l'avenir leur réserve et ce qu'il réserve également à leur pays.

Que ces personnes—et d'autres aussi—étudient un diagramme indiquant la prospérité exceptionnelle qui a régné pendant les cent dernières années au Canada et aux Etats-Unis. Elles se rendront compte que la ligne n'est pas purement inégale, mais qu'elle est tracée en grandes dentelures qui montent constamment vers le sommet.

Il est aujourd'hui encourageant de rappeler ce fait, après chaque période de dépression; c'est que nos pays ont marché de l'avant vers une prospérité plus grande et plus saine, avec une meilleure situation d'existence. Aujourd'hui nos pays sont plus riches, et les conditions sont meilleures pour commencer la prochaine grande période de développement.

Une revue de l'histoire financière du Canada et des Etats-Unis devrait avoir pour résultat de transformer tout pessimiste en un optimiste.

Quelques moyennes Quotidiennes remarquables des affaires de la Compagnie en 1930.

2,144 par jour en nombre de réclamations payées.

19,639 par jour en nombre de Polices d'Assurance Vie émises et remises en vigueur.

$10,907,716 par jour en Assurance émise, remise en vigueur et augmentée.

$2,093,529 par jour en paiements aux Porteurs de Police et Addition à la Réserve.

$988,323 par jour en augmentation de l'Actif.

Metropolitan Life Insurance Company

Rapport Financier aux Porteurs de Polices pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1930

Actif		$3,310,021,818.17
(*Plus considerable que toute autre maison financière du monde*)		
Passif:—		
Réserve Statutaire		$2,870,453,034.00
Réserve pour Dividendes payables en 1931 aux Porteurs de Police Industrielle	$44,568,156.00	
Police Ordinaire	48,028,166.72	
Police de Santé et d'Accident	2,029,150.00	
Dividendes Totaux		94,625,472.72
Toutes autres Obligations		142,783,551.75
Fonds non attribués		202,159,759.70
		$3,310,021,818.17
Recettes en 1930		863,230,995.31
Augmentation de l'actif en 1930		299,461,766.79
Assurance Vie, dont la prime a été encaissée, émise, augmentée et remise en vigueur en 1930		3,305,037,927.00
(*Augmentation en Assurance Collective non-comprise*)		

Dividendes réguliers et supplémentaires aux Porteurs de Police, de 1897 à 1931 inclusivement	622,966,910.29

Assurance Vie en Cours

Assurance Ordinaire	$9,286,568,051.00
Assurance Industrielle (primes payables hebdomadairement ou mensuellement)	6,821,768,687.00
Assurance Collective	2,702,629,646.00
Total de l'Assurance en Cours	18,810,966,384.00
(*Plus considerable que celui de toute autre compagnie d'assurance-vie au monde*)	
Nombre de Polices en Vigueur	44,826,363
(*Plus que celui de toute autre compagnie d'assurance-vie*) (*Y compris 1,492,052 Certificats d'Assurance Collective*)	

Assurance Santé et Accidents en Cours

Capital Assuré	$1,402,110,601.00
Indemnité Hebdomadaire	15,172,026.00

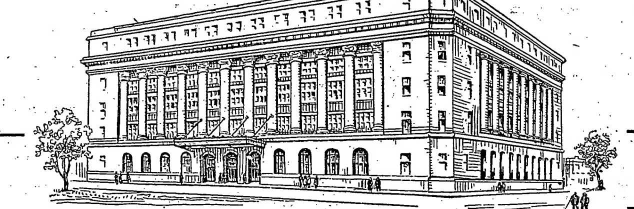
Progrès par Périodes de dix Ans

(*Position en Fin d'exercice*)

Année	Polices en Vigueur	Assurance en Cours	Actif
1870	9,331	$13,335,108	$833,914.19
1880	117,088	19,167,349	1,947,821.79
1890	2,099,882	235,037,926	10,781,173.01
1900	5,494,057	923,877,917	62,158,034.33
1910	11,288,054	2,215,851,388	313,915,172.39
1920	24,176,752	6,380,012,514	980,913,087.17
1930	**44,826,363**	**18,810,966,384**	**3,310,021,818.17**

Metropolitan Life Insurance Company

Bureau-Chef Canadien



Ottawa, Canada

Metropolitan Life

Insurance Company **Siège Social: New York**

Cette Compagnie est une organisation mutuelle. Elle n'a pas d'actions ni actionnaires. Toutes les valeurs à son actif sont gardées pour ses Porteurs de Police.

FREDERICK-H. ECKER
Président

LEROY-A. LINCOLN
Vice-Président et Avocat Général

HENRY E. NORTH
3ème Vice-Président et Gérant au Canada

La vie en Alberta

Coin des BONNES AMIES

Lundi, le 23 février, à la salle, 103e rue, avait lieu la partie de cartes donnée par les Bonnes Amies au profit du collège des Pères Franciscains. Une quarantaine de tables de bridge et de whist étaient formées par notre élite canadienne-française, venue des quatre coins de la ville. Plusieurs personnes de langue anglaise nous honoraient de leur présence. L'assistance était heureuse d'avoir parmi elle les RR. PP. Jean-Marie, O.F.M., Guillaume, O.F.M. Samuel Côté, O.F.M., et Bernard, S.J. Les prix pour les cartes furent octroyés comme suit: Bridge: 1er prix, Mme A. Robitaille; 2ème, Mme Ivor Williams; Messieurs, 1er prix, M. A. Robitaille, 2ème, M. Georges Lambert. Whist, 1er prix, Mme M. Lafleur; 2ème, Mme Noël Turgeon (Mme Turgeon a gracieusement fait don de son prix au profit du collège). Messieurs, 1er prix, Père Samuel Côté, O.F.M.; 2ème, M. Jos. Lambert.

Un beau programme musical qui fut très goûté et applaudi, termina la soirée. Mlle Marie Alice Pepin interpréta un "Capricio" de Brahms avec tout le talent musical qu'on lui connaît et charma l'auditoire tellement qu'elle dût exécuter comme rappel une "Gavotte" de Brahms également fort appréciée. M. Jacques Sylvestre, d'une voix de ténor, chaude et brillante, nous captiva en entier par une chanson "Ouvre tes yeux bleus", qui lui valut de chaleureux applaudissements et comme rappel "Chanson amoureuse".

Pendant le jeu de cartes, une jolie boîte de chocolats fut mise en loterie. L'heureuse gagnante fut Mme Hazel Dallison.

Cette soirée était sous la direction de Mlle Germaine Lambert, aidée de Mlles Ruby Rodberg, Gilberte McNeil et Jeanne Royal.

Cette soirée fut un grand succès, aussi les Bonnes Amies désirent remercier tous ceux qui y ont contribué, en particulier les personnes qui ont participé au programme musical. L'intérêt que la population de langue française veut bien nous garder nous incite à redoubler d'activité. Nous espérons que la saison qui s'ouvre nous verra toutes à l'oeuvre pour mettre notre cercle en évidence.

* * *

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu mardi le 3 mars au Club LaVérendrye, à 8 h 15.

Saint-Joseph

Dimanche, le 22 février, eut lieu à St-Joseph, la dédicace de notre nouvel autel. Nous fûmes grandement honorés par la présence de Mgr Nelligan, vicaire-général de l'archidiocèse d'Edmonton, qui vint comme le représentant de Mgr l'archevêque. Ce fut lui qui bénit l'autel avant la messe. Il chanta aussi la messe, assisté au choeur de MM. les curés Connoir et Pratt. Ce fut une impressionnante cérémonie. L'église était remplie de paroissiens et de visiteurs et tous étaient fiers de la nouvelle habitation qui abritera l'Hôte divin.

Ce qui nous rend surtout heureux c'est que cet autel vient de notre paroisse même. Merci à notre architecte, M. Arthur Croteau. Nous avons donc un autel qui fait honneur à la paroisse de St-Joseph et à chaque paroissien.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Pratt. Il sut, par ses talents de prédicateur faire une excellente impression sur les fidèles et les exhorter à la foi et à l'amour de l'Eglise catholique. Il félicita M. le curé et ses paroissiens des progrès accomplis dans la paroisse. Vraiment nous sommes fiers de notre avancement car depuis ces derniers quelques mois nous avons installé dans l'église, une fournaise, un harmonium et un autel. De plus nous avons fait des travaux nécessaires dans le presbytère.

Notre bon curé remercia, au nom des paroissiens, Mgr Nelligan d'avoir bien voulu venir à St-Joseph, ayant fait le sacrifice de voyager de nuit pour se rendre avant la messe. Cette agréable surprise démontre le bon esprit de notre premier Pasteur qui envoya son représentant à ses brebis isolées. Nous nous sentons privilégiés et nous prenons la liberté de renouveler respectueusement Mgr Nelligan.

Le soir tous se réunirent à la salle pour assister à une petite soirée.

—Corr.

Villeneuve

Malgré les temps durs la petite paroisse de St-Pierre à Villeneuve vit toujours et ne veut pas mourir. On dirait même qu'en raison des temps la bonne volonté est plus grande.

Avant le carême nous avons eu deux beaux mariages. D'abord M. Alphonse Constantin unissait son sort à Mlle Exilda Bélanger, puis M. Albert Sootaert unissait sa destinée à Mlle Rita Bérubé. Ces deux jeunes couples étaient de la paroisse. Nous avons notre monde et nous n'avons pas besoin d'aller chez les voisins. Les cérémonies à l'occasion de ces mariages furent splendides et nos jeunes couples s'en sont retournés heureux sur les belles propriétés qu'ils avaient eu soin de se préparer non loin de leur clocher.

Dimanche, M. S. McDonald faisait baptiser son sixième enfant sous le nom de Elisabeth, et M. Léo Bérubé son troisième sous le nom de Georgiana. M. et Mme Gaulin de St-Albert étaient parrain et marraine de cette dernière.

Nous avons recommencé nos parties de cartes et dimanche, nous étions contents de nous retrouver dans notre belle salle paroissiale où jeunes et vieux s'étaient donné rendez-vous

M. et Mme J. Simard représentaient un peu la vile mais à les entendre il n'y a encore que la campagne où l'on voit ce bel entrain.

Après la partie et après le goûter vint le tour du chant, car nous avons nos artistes à Villeneuve: MM. G. Sootaert, L. Krémer, Ouimet et autres se sont fait entendre mais le clou a été un chant donné par M. E. Gobeil, chant qui traduisait à merveille ses sentiments.

La soirée s'est terminée par le chant "O Canada". Si les Russes veulent le vendre, nous, à Villeneuve, nous aimons le Canada et nous ne vivons que pour lui. —Corr.

Saint-Vincent

Les organisatrices de notre soirée de dimanche dernier méritent toutes nos félicitations pour le beau succès remporté. Les dames et les demoiselles du village ont bien fait les choses. Mlle Catherine Therrien, notre sympathique et dévouée institutrice, n'a rien épargné pour nous présenter un programme des plus intéressants. La soirée débuta par une partie de cartes. On joua le euchre et le whist.

Mlle Laura Brousseau remporta le premier prix des dames. Le second prix fut attribué à Mme Gaudias Tardif, et le prix de consolation à Mlle Marguerite Mercier.

Le premier prix des messieurs fut gagné par M. Raoul Laberge; le second par M. Paul-Emile Ouellette et le prix de consolation par M. Alphonse Langevin.

Le clou de la soirée fut l'exécution du programme.

Tout d'abord Mlle Jeanne Adam nous chanta une chanson canadienne du meilleur goût.

Mlle Yvonne Adam nous récita un monologue comique qui fut fort apprécié surtout par les jeunes.

Mlle Juliette Adam de Thérien rendit avec beaucoup d'âme une pastorale des plus charmantes.

Puis vinrent les deux saynètes "Les deux nerveuses" et "Dame seule" où Mlles Jeanne Langevin et Jeanne Adam montrèrent beaucoup de naturel et de brio.

Mlle Jeanne Brousseau faisait une jeune veuve des plus charmantes dans "Dame seule" et son frère Alphonse Brousseau s'est montré un jeune prétendu des plus ingénus, comme il convenait dans son rôle.

Avant le goûter, M. le curé félicita organisatrices et artistes et se déclara enchanté d'avoir de si beaux talents pour ses soirées. Plus d'un, dit-il, ferait belle figure dans les séances de nos vieilles paroisses.

La prochaine soirée aura lieu à la mi-carême et sera donnée par les dames et demoiselles du côté nord-ouest de la paroisse.

M. Ludger Bélanger a été recommandé comme sérieusement malade au prône dimanche dernier.

M. Henri Adam, de Marengo, Sask., était en visite chez son beau-frère Albert St-Arnault, la semaine dernière.

MM. Philorum Ouellette et Alcide Bérubé du Lac la Biche venaient aussi rendre visite à leurs parents de St-Vincent, ces jours derniers.

Un grain de bon sens.—On ne se sentirait pas vivre si on n'avait pas d'adversaire.—Brunetière.

—Corr.

"Les Crochets du père Martin"

Nos amis seront particulièrement heureux d'apprendre que les interprètes de notre drame "Les Crochets du Père Martin" sont à l'oeuvre. Depuis le mois d'octobre, nous parlons d'une représentation théâtrale par les Jeunes Canadiens. Nous savions par ailleurs aussi que les Anciens Elèves du collège des Jésuites projetaient de donner une soirée dramatique, le mardi gras. Comme le public témoignait le désir de donner son encouragement aux deux pièces à l'état de projet, il était par conséquent sage de donner les deux représentations à un intervalle assez éloigné. Alors les Jeunes Canadiens ont décidé de donner le pas aux Anciens Elèves à cause de leur priorité, de leur laisser le champ libre et aussi de les aider.

Maintenant les Jeunes Canadiens entrent à leur tour en lice, décidés de remporter le succès le plus complet. Une première répétition a déjà eu lieu; les acteurs semblent on ne peut mieux disposés à faire leur part de travail et les échecs ne viendront pas d'eux, encore moins du directeur, M. Alphonse Hervieux.

La soirée du 15 avril prochain en plus d'être une soirée dramatique sera une soirée musicale. Nous avons parlé d'un orchestre de trente musiciens qui nous a promis son concours. Il y aura aussi du chant, et du joli chant, par des artistes que notre population connaît et qu'elle a déjà appréciés. Nous les ferons connaître un peu plus tard.

Pour notre organisation, nous avons besoin du concours de toutes les bonnes volontés. Dans notre ville et dans la campagne, il y a un grand nombre de gentilles demoiselles dont le dévouement n'a jamais fait défaut. Le plus que nous pouvons dire pour le moment, c'est que nous avons une bonne nouvelle à leur annoncer. Cette nouvelle leur fera plaisir, puisqu'à l'époque que nous traversons l'argent est rare.

Avant même que nous ayons eu notre première répétition, on nous a demandé des billets à acheter. Notre vente de billets sera mise en branle bientôt.

Nous avons déjà parlé de l'encouragement que notre population canadienne-française se doit d'apporter au théâtre français. Il ne serait peut-être pas vain de revenir sur le sujet. La conservation d'une langue doit beaucoup au théâtre. Tous les peuples ont eu leur théâtre et le rôle du théâtre dans la vie nationale est indiscutable. Depuis plusieurs années nous avons parmi nous des compatriotes qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur santé aussi pour faire connaître le bon théâtre français. Plus que tout autre, le nom de M. Alphonse Hervieux est intimement lié à celui du théâtre français en Alberta. C'est à bon droit; il a remporté dans ce domaine de brillants succès qu'on se rappellera longtemps. Nous lui devons une dette de reconnaissance; prouvons cette reconnaissance en venant assister à la représentation du 15 avril, au théâtre Pantages.

A. Lavoie.

Immaculée Conception

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Paquette. Elle laisse pour la pleurer son époux et quatre enfants, Léa, Denise, Lucienne et Florence. Les funérailles auront lieu vendredi matin. Nos sympathies à la famille en deuil.

La "Survivance" offre à M. Paquette et à sa famille l'expression de ses plus sincères condoléances.

Legal

Notre soirée paroissiale de dimanche dernier fut un beau succès. C'est la plus grosse assistance que nous ayons eue depuis le début de la saison. Les joueurs de smear vinrent nombreux. Il fallut ajouter des tables sur le théâtre. Le premier prix des dames fut gagné par Mme O. Guimond, le deuxième par Mme J.-Bte Coulombe. Le premier prix des hommes fut gagné par Antonio Lecavalier, le deuxième par Raoul Brunet. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Lucille Casavant et à Arthur Jalbert. Comme les dimanches précédents nous eûmes un intéressant programme de vues animées, avec deux désopilantes comédies et le sixième épisode de la série "Le cavalier mystérieux".

M. Elizée Lemire qui avait été emmené d'urgence à l'hôpital Général a subi une première opération. Une deuxième plus sérieuse que la première l'attend, mais il il y tout lieu d'espérer qu'il la subira avec succès. Il est sous les soins des Dr Boulanger et Blais. Mlle Leda Vaugeois est revenue à la maison en parfait état de convalescence. William Demers a dû retourner à l'hôpital Général pour une complication au bras, suite des blessures reçues dans l'accident de chasse de l'automne dernier. Joseph Letourneau est à l'hôpital de la Miséricorde, où il a subi deux opérations. Il est en bonne voie de guérison.

Baptême. Robert Harvey, né de Eugène Demers et de Edna Labby. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Demers, oncle et tante de l'enfant. —Corr.

Morinville

Le 17 de ce mois était baptisée Marie Thérèse Stella, enfant de Hector Ricard et de Aurore Ouellette. Parrain et marraine, Joseph Ouellette et son épouse, de Saint-Paul, qui étaient représentés par Gustave Ricard et son épouse.

La saison de gouret s'est terminée la semaine dernière par une brillante victoire de nos joueurs sur les autres clubs de la ligue. Même plus, nos joueurs de Morinville reçoivent la coupe pour toute la saison et c'est dire que nous les félicitons de tout coeur pour leur excellent jeu. Il n'y a pas à dire, ils ont fait preuve de la plus grande adresse pendant tout l'hiver et la population ne leur a pas ménagé ses encouragements. D'ailleurs ils les méritaient en tous points. Encore une fois bravo et à l'an prochain!

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Ephrem Rousseau a été réélu comme représentant de Morinville dans le conseil du district. Sans aucun doute M. Rousseau continuera l'excellent travail qu'il a si bien commencé l'an dernier. De fait, beaucoup de chemins ont été grandement améliorés et de nouveaux se sont ouverts, ce c'est maintenant un véritable plaisir de parcourir la campagne par de si belles routes.

Nos soirées familiales ont commencé dimanche dernier et une fort bonne assistance remplissait la salle paroissiale. La soirée était sous les auspices des syndics de l'église et ils ont fait les choses royalement. Après la partie de cartes, nous avons entendu d'abord M. J. Julien, président du cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Joachim d'Edmonton, qui a bien voulu nous parler du dernier congrès de l'Association tout en encourageant nos gens à faire partie de cette association qui n'a d'autre but que de promouvoir le bien des nôtres. Cette allocution fut suivie d'une pièce intitulée "L'hôtellerie du Lapin Sauté", laquelle fut rendue d'une manière superbe. Les acteurs se sont surpassés, au milieu des rires de l'audience.

L'on nous dit que les Dames de Ste-Anne ont accepté de donner la prochaine soirée et sont déjà en marche pour faire un succès complet de cette deuxième réunion de famille. Les prix aux gagnants seront superbes. Ne manquons pas de nous y rendre et d'oublier pendant quelques heures la misère des temps actuels.

Il nous fait plaisir de savoir que Mme J. A. Pelletier est revenue de l'hôpital complètement remise et la même bonne remarque s'applique à la jeune fille de M. Napoléon Rivest. M. Télesphore Meunier est retourné se mettre sous les soins des docteurs d'Edmonton et nous espérons que les beaux jours du printemps auront le don de nous le ramener bientôt.

Girouxville

A.C.F.A.—Vendredi dernier, avait lieu à la salle paroissiale, la conférence annoncée par le secrétaire-général. Un compte-rendu détaillé des opérations du dernier Congrès fut donné; puis, à l'article: "Bien de l'Ordre", quantité de questions furent soulevées, discutées, amendées, recommandées. Quelques-unes furent réglées sur place, d'autres subirent une première lecture et furent renvoyées à l'Exécutif pour étude et solution pratique, enfin, la plus importante, celle-là traitant de la survie effective des cercles et partant de l'A.C.F.A. fut laissée à la bonne volonté et à la générosité des membres de chaque cercle ainsi qu'au cours du temps qui se chargera de trouver une solution à ce problème vital de toute une race, de tout un peuple qui ne veut pas mourir . . .

Le chant "O Canada" termina cette soirée.

Prières pour la neige.—Où les trouver dans les missels, dans les livres de prières, dans les rituels? On ne trouve rien de spécial ou de particulier concernant cet élément si inconstant et si inconsistant, qui se mue en autre élément, dirait-on, tout en restant le même dans les différents aspects sous lesquels il se présente à nos sens; à l'état normal, c'est de l'eau; à l'état de congélation, c'est de la glace; et à l'état de poudre, c'est de la neige. C'est donc cette chère et tant désirée neige qui n'est pas marquée aux prières spéciales du rituel que nous réclamons sous le titre générique de "temps propice pour la saison", espérant voir tomber de ces beaux flocons ou de cette fine poussière blanche avant le premier mai.

D'aucuns invoquent Notre-Dame des Neiges, ancienne patronne du Canada au temps de Voltaire et encore de nos jours dans des pays moins éloignés, dans certaines parties de notre propre pays du Canada.

Enfin des incrédules ou incroyants ont remisé leurs voitures d'hiver, traînes, traineaux, sleighs, berlots, berlines, cutters, Ste-Catherines, étant convaincus que le lot des contrastes fonctionnera cet hiver au pays des glaces polaires, malgré les pronostics des savants, malgré les prophéties des augures, malgré les dires et avances de certains jaloux qui ont de la neige à vendre, mais n'ont pas de marché pour!

Déménagement.—M. C. Demers et sa famille, logés temporairement au village, viennent de déménager sur la ferme de Chs Paulhus, au nord de Falher.

...**Décès.**—L'enfant de M. C. Weedaev, à l'âge de 18 mois. —Corr.

Bonnyville

La nomination des conseillers pour la municipalité rurale ainsi que leur assemblée annuelle a eu lieu samedi dernier. L'assemblée fut paisible et nombreuse. Les conseillers dont le terme finissait sont MM. E. Dumont, A. Gamache et Em. Lacombe, Reeve. Ces mêmes messieurs furent remis en nomination ainsi que trois autres: MM. Alb. Limoges, R. Swanson et M. Clayton. Il y aura donc des élections.

Samedi également, M. l'inspecteur Gibeault convoquait à Bonnyville les représentants afin de soumettre un plan d'exposition scolaire pour l'automne. L'assemblée fut très représentative et après avoir écouté et discuté la suggestion, il fut mutuellement accepté de faire les premières démarches dans ce sens. Il n'y a qu'un moyen d'en faire un succès: ce serait que le projet rencontre le bon vouloir et l'appui de tous: parents, enfants, commissaires et professeurs. Espérons qu'il en sera ainsi.

La semaine dernière, M. A. Bélanger et Mme L. Lirette subirent, chacun, une opération sérieuse à l'hôpital St-Louis. Les patients se portent aussi bien que possible. M. L. Labrie voit son cas s'améliorer peu à peu. Espérons qu'en peu de temps nous reverrons tous ces malades dans leur famille et en convalescence.

Bonnyville aura avant l'automne un moulin à farine. Une assemblée convoquée lundi rencontra M. H. Adam et M. Adhémar Gagnon qui projetaient tous deux de construire. Il fut décidé d'accepter les offres de M. Gagnon qui donne les garanties voulues et s'engage à bâtir un moulin d'une capacité de 50 barils par jour. La construction doit commencer sous peu.

La construction du pont du Canadien National progresse rapidement; une forte équipe est maintenant à l'oeuvre. Beaucoup de personnes locales y trouvent de l'emploi. M. Octave Levasseur a pris un contrat pour charger la pierre nécessaire pour remplir les piliers et les approches du pont.

Nous ne pouvons parler de l'hiver, mais le magnifique "automne" de l'Alberta se prolonge encore malgré que les jours aient déjà allongé tellement.

M. L. Gibeault, inspecteur, a terminé l'inspection de l'école du village.

Kathleen

Réunion du comité régional de l'A.C.F.A.

Dimanche, 22 février, avait lieu la fête patronale de Kathleen au milieu d'une aimable et nombreuse assistance.

A 7 h. 30, réunion du comité régional de la Rivière la Paix. Etaient présents: M. Ubalde Baudry, secrétaire général, M. A. B. Côté, de McLennan, président; M. le Dr W. Desrosiers, secrétaire, M. Roy, de Donnelly, et M. P. M. d'Hyvers, de Kathleen, conseillers. Assistaient en outre à la séance: l'abbé Normandeau, curé de Girouxville, l'abbé Roy, curé de Donnelly, et le R. P. Bideault, O.M.I., curé de McLennan et de Kathleen, le R. P. Calais, de Falher, s'était excusé. Assistaient également, M. Tremblay, de Falher, représentant son cercle, et les officiers du cercle de Kathleen. Le comité a entre autres décisions, prit celle de réunir un congrès régional à Donnelly le lundi de Pâques pour procéder à la réélection des membres du comité, qui est appelé à jouer un rôle plus complet et plus précis que jusqu'alors où les directives lui manquaient un peu. Nous estimons que c'est là une adaptation à la vie régionale française de notre contrée, non seulement heureuse mais qui s'impose, surtout si nous voulons exaucer le voeu du congrès de 1931, qui souhaite de voir les membres de l'A.C.F.A. doubler leur nombre.

Conférence de M. Tremblay.—Avant de rendre compte de la fête du 22 février, disons que le mercredi 18 février, nous avons eu une fort instructive causerie agricole par M. Tremblay, agronome bilingue et colon de Kathleen. Il nous reviendra, croyons-nous, en mai prochain.

Fête patronale.—Notre fête du 22 février, la première de notre paroisse, n'a été rien moins qu'un succès, et pour en rendre compte comme il convient il faudrait disposer d'une gazette entière, que nos amis excusent donc notre brièveté. Parmi l'assistance qui emplissait à craquer notre église, on remarquait outre les membres du comité régional, déjà cités, de nombreux amis et voisins de McLennan, que nous remercions de leur présence. Allocution de bienvenue par le R. P. Bideault, adresse par le secrétaire général qui se plut à nous redire que Kathleen est la première mission blanche de S. G. Mgr Guy, et notre cercle la première fondation de Ubalde Baudry. Allocution de M. le curé de Girouxville, citadin de Kathleen, égaré ce soir-là au milieu des ruraux de France, ces frères germains des canadiens-français, puisque tous sont des enfants de la même mère, élevés dans la même Foi. Après cela, une charmante comédie "Le violon de Stradivarius", fort gentiment interprétée, et une scène comique en langue anglaise—oui parfaitement nous sommes bilingues—qui nous fit rire aux larmes. Violon par M. Schmidt, accordéon par E. Baudry et surtout saxophone très remarqué par le R. P. Bideault. Aussi, nous avons entendu de délicieuses chansons de Mlle Lamoureux, M. T. Lemay, président de notre cercle, enfin nous nous sommes amusés beaucoup et avec le poète nous pouvons, pour résumer, dire:

"Rien ne troubla sa fête, ce fut le soir d'un beau jour".

Tombola.—Mais la fête étant organisée par le cercle de l'A.C.F.A. au profit de la décoration de l'église, il fallut songer à la "matérielle". Nous avons essayé de la rendre sinon agréable du moins plus facile à avaler en organisant une tombola. Remercions d'abord ceux qui nous ont offert nos lots et qui sont: La maison Eaton, les frères Giroux de McLennan, M. A. B. Côté et le Dr Desrosiers, M. Roy, de Donnelly, M. Larrivière, de McLennan, M. Bouchard, de Kathleen. Remercions également M. le député Giroux qui nous a fait un charmant don en espèces et que nous eussions été heureux de compter parmi nous s'il n'avait été retenu au parlement.

Voici le nom des heureux gagnants: M. Pelletier, de Falher, une bouilloire en émail; la R. Soeur Supérieure de Falher, une rôtissoire aluminium; Dr Hardy de Falher, une cafetière en émail; Ubalde Baudry (en personne!) un écrin de couteaux d'argent; Mlle Lamoureux, un paquet d'épicerie; M. Courchène, de Falher, une casquette d'hiver; le R. P. Calais, une petite boîte de cigares (excusez-nous, mon Père, du peu! mais c'est de bon coeur!).

Enfin le No 27, placé à McLennan, est gagnant d'un paquet d'épicerie, nous le prions de se faire connaître.

Si nos amis de Falher ont enlevé tous les prix, ce n'est que justice, car grâce à l'amabilité de Mlle Simone Charbonneau, ils avaient enlevé la grande partie de nos billets. A nouveau merci.

Le secrétaire du Cercle de l'A.C.F.A.
P. M. d'HYVERS.

Un jeune qui promet

PAUL JULIEN
enfant de M. Joseph Julien, président du Cercle St-Joachim de l'A.C.F.A., premier enfant qui a joint le cercle des enfants de l'A.C.F.A.

Artisans Canadiens-français

Avis d'assemblée

L'assemblée mensuelle des membres de la succursale d'Edmonton No 473 des Artisans Canadiens-français, aura lieu dimanche, le 1er mars, à 3 h. p.m., à la salle St-Joachim. Qu'on veuille bien noter le lieu et l'heure de cette assemblée où seront discutées des questions très importantes.

Le secrétaire,
Adélard Baril.

Saint-Joachim

Retraite paroissiale

Ouverture dimanche prochain, le 1er mars, à 7 h. 30 p.m.

Exercices de la semaine: Tous les matins, à 7 h. 30, "prédication" précédée et suivie d'une "messe basse". Tous les soirs, à 7 h. 30, exercices et "prédication".

Dimanche, le 8 mars, à 8 h. 30, "messe de communion".

Le même jour à 7 h. 30 p.m., exercice de "clôture".

La retraite, cette année, sera prêchée par le R. P. Beauchamp, missionnaire, O.M.I. du collège Mathieu, de Gravelbourg, Sask.

La retraite, c'est notre divin Sauveur lui-même passant au milieu de nous, appelant tous les fidèles au pied de la "chaire de vérité" pour toucher les coeurs, et y déverser abondamment ses grâces qui seules peuvent abreuver nos âmes du "bonheur véritable" qu'elles cherchent.

Obéissons à la voix du Maître. N'ayons pas le malheur de nous refuser à nous-mêmes ses dons qui nous sont offerts. Sachons y correspondre avec soin en assistant ponctuellement à chacun de exercices de la retraite.

Passons ce "temps de salut" dans le recueillement de l'âme et le plus profond respect pour la parole de Dieu.

—Comm.

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.41
No 2 Nord	.38
No 3 Nord	.34
No 4 Nord	.30
No 5 Nord	.28
No 6 Nord	.28
Fourrage	.28

Avoine—

No 2 C W	.16
No 3 C W	.13
Fourrage	.13

Orge—

No 2 C W	.13
No 4 C W	.10

Seigle—

No 2 C W	.12
No 3 C W	9

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.60⅞
No 2 Nord	.57⅞
No 3 Nord	.53⅝
No 4 Nord	.49⅝
No 5 Nord	.47⅜
No 6 Nord	.44⅞
Fourrage	.44⅞

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.59
No 2 Nord	.56¾
No 3 Nord	.53⅛
No 4 Nord	.49⅝
No 5 Nord	.46⅞
No 6 Nord	.44⅜
Fourrage	.42⅞

Avoine—

No 2 C W	.28⅛
No 3 C W	.25⅜
Fourrage	.26⅝

Orge—

No 3 C W	.23
No 4 C W	.20

Seigle—

No 1 C W	.30¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.00 à 4.50
" qualité commune	3.50 à 4.00
" commune	2.25 à 3.50
Veaux de choix	9.00 à 10.00
" qualité moyenne	5.00 à 7.00
" communs	4.50 à 5.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	3.50 à 4.00
" communs	2.25 à 3.50
Boeuf de choix	3.50 à 5.00
" ordinaire	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Moutons de choix	5.50 à 6.50
" de l'année	4.50 à 5.00
Agneau de boucherie	3.00 à 4.00
Porc à bacon	6.25

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	2.25

Crème—

Spéciale	.27
No 1	.25
No 2	.22

Oeufs—

Extra	.16
Frais	.14
1ère qualité	.10
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Culture avec rotation

(Travail présenté au Congrès par M. J.-M. Fontaine, B.S.A.)

Dans la crise économique présente qui sévit non seulement dans l'Ouest canadien ni même dans tout le Canada, mais bien dans les pays du monde entier, toutes les classes de la société crient pour un sauveur. On lance des appels aux économistes de l'univers. Il y a conférence sur conférences, réunions des têtes dirigeantes, banquiers, industriels, gérants de chemins de fer, coopératives, agriculteurs, etc.

Des idées soi-disant rénovatrices surgissent de part et d'autres. Plusieurs diffèrent cependant; quelques-unes même sont d'une absurdité sans pareil. D'abord à quoi attribuer cette crise universelle sinon, en grande partie à une surproduction de denrées alimentaires qui ne trouvent pas preneur; ou si, à un prix inférieur au coût de production.

C'est là une des causes, je ne dirai pas la seule, cependant c'en est une, la chose est irréfutable. Alors que faire? Demander à l'Etat de garantir soit 70c ou $1.00 le minot de blé comme certains le prônent et augmenter davantage cette surproduction.

N'aidons pas la Russie ni l'Argentine de cette façon. Vous avez appris comme moi par la presse, qu'en dépit de la déflation du prix, c'est par milliers d'acres qu'on compte l'augmentation d'ensemencement de céréales pour 1931 dans ces divers pays.

Le Farm Board américain demande de diminuer la production au lieu de l'intensifier. Le conseil ne pourrait-il pas s'approprier à l'Ouest canadien du moins en certaines parties?

Tournons une page de l'histoire économique des pays et voyons si pareille catastrophe ne s'est pas déjà produite.

Le journal nous rappelle ces jours derniers par une série d'articles, les péripéties qu'a eu à subir la région à grain des Etats-Unis, il y a six ans.

Nos gouvernants et nos présidents de chemin de fer, voulant profiter de la leçon, préconisent pour notre pays, pour nos provinces de l'Ouest en particulier les mêmes méthodes qui ont sauvé ces Etats voisins pour lesquels un moment on avait perdu tout espoir.

Quel fut donc le plan suivi? Une corporation de crédit agricole fut formée afin de prêter au fermier un certain montant d'argent pour lui permettre de se procurer du bétail soit laitier ou de boucherie, des porcs, des moutons,, des poules, etc. Ce prêt lui était donc fait, dis-je, à condition de diversifier ses méthodes culturales. Non pas passer d'un système à l'autre carrément sans aucune considération. C'est là un autre danger qu'il faut avoir soin d'éviter.

Les Etats voisins dont on parle sont encore et resteront probablement pour plusieurs années à venir des Etats producteurs et exportateurs de grain. Cependant avec ces méthodes de culture mixte modérée adoptées par nos voisins, l'on remarque que le revenu des fermes de ce district a augmenté en cinq ans de $660,000,000. Pourquoi? Parce qu'en variant leur production, les fermiers des Etats affectés ont aussi modifié leur système de culture, pour suivre une rotation appropriée. Cela a-t-il contribué à diminuer le rendement du blé à l'acre. Dans ce même laps de temps, il a passé de 9.76 boisseaux à l'acre à 13.27; crédit encore à l'établissement d'un système de rotation. Nous ne prétendons pas révolutionner l'agriculture en préconisant des méthodes qui n'ont pas prouvé leur efficacité dans des conditions identiques aux nôtres.

Alors un des premiers pas à faire en embrassant une culture mixte modérée est certainement d'organiser la production de la ferme en vue du but qu'on se propose d'atteindre; et la meilleure organisation possible est sans contredit, celle qui repose sur un système de rotation.

(A suivre)

Pour amender nos terres

L'emploi de la marne comme amendement du sol augmente depuis quelques années. On se sert de la marne pour corriger l'acidité, pour enrichir le sol en chaux et pour améliorer son état mécanique plus spécialement en ce qui concerne les terres fortement argileuses. Comme il se rencontre des gisements de marne dans le plus grand nombre des provinces canadiennes, nous appelons encore une fois sur cette source naturelle de calcaire l'attention des cultivateurs et des organisations agricoles qui se trouvent dans les districts où se rencontrent des sols acides. La marne soutient avantageusement la comparaison avec la pierre à chaux broyée au point de vue de l'utilité, de la facilité de l'application et du goût. Assez souvent on en trouve des dépôts sur les fermes mêmes dont les terres arables ont besoin de chaux et dans ce cas elle constitue l'amendement calcaire le meilleur marché que l'on puisse obtenir.

Tous les dépôts de marne n'ont pas la même valeur; les uns sont des carbonates de chaux presque purs, les autres contiennent plus ou moins d'argile, du sable, de la tourbe, etc. Il est donc bon d'examiner la composition pour connaître les besoins du sol avant d'exploiter le dépôt.

Pas aujourd'hui

—Je viens pour le petit compte que vous me devez.

—Je n'ai pas d'argent aujourd'hui, mais passez donc à la fin du mois, si vous avez quelques moments . . . à perdre.

Retirer de l'abattoir

Le ministère fédéral de l'agriculture n'a pas perdu de temps à mettre en vigueur le système de l'offre de truies portières annoncé par l'hon. Robt. Weir à l'exposition royale d'hiver à Toronto. Des milliers de demandes ont été reçues par les représentants du ministère aux parcs à bestiaux aussi bien qu'à Ottawa, et des commandes pour plus de cinq cents truies ont été reçues jusqu'ici. Cette demande indique que beaucoup de cultivateurs se mettent pour la première fois à la production du lard, afin d'augmenter leur source de revenu.

La Saskatchewan et l'Alberta viennent jusqu'ici en tête dans le volume des demandes. On reçoit cependant des commandes de toutes les provinces du Canada, et ce système est bien vu par les cultivateurs. Le plus fort de la demande sera atteint à la fin de janvier ou au commencement de février.

En choisissant des truies pour la distribution sous ce système spécial on s'attache surtout à la qualité du type et moins à la race. Le but principal est d'obtenir plus de porcs d'un bon type à bacon. Les truies sont fournies aux cultivateurs à prix coûtant et l'on paye la moitié du transport par fret à partir du parc à bestiaux jusqu'à la ferme.

Les cultivateurs qui désirent profiter de cette offre n'ont qu'à s'adresser au ministère à Ottawa ou au représentant autorisé de la division fédérale de l'industrie animale au parc à bestiaux le plus proche pour avoir des renseignements détaillés.

Variétés d'orge

Les prix de l'orge sont si bas actuellement qu'une bonne partie de cette récolte sera sans doute utilisée pour l'alimentation des bestiaux au lieu d'être vendue. Dans un cas comme dans l'autre cependant, on ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a de cultiver les meilleures variétés pour le but désiré.

Les principales variétés cultivées dans la Saskatchewan sont l'O.A.C. 21, la Trébi et la Hannchen. Les chiffres suivants qui couvrent une moyenne des six dernières années à la Station expérimentale fédérale de Scott, indiquent leur performance relative. L'O.A.C. 21, un type barbu, à six rangs, a rapporté 40 boisseaux par acre et a mûri en 96 jours. Sa paille est de force moyenne; le poids du grain par boisseau est aussi moyen. On considère que c'est l'une des meilleures variétés pour le maltage dans les conditions canadiennes. La Trébi, également une orge barbue, à six rangs, a rapporté 53½ boisseaux par acre et a mûri en 95 jours. Elle est semblable à l'O.A.C. 21 pour la force de la paille et le poids par boisseau mais la paille est plus courte. Elle n'est pas aussi bien vue pour le maltage dans ce pays. La Hannchen a rapporté 47 boisseaux par acre et elle mûrit en 99 jours. Elle a une tendance à avoir la paille faible mais, de même que pour la plupart des variétés à deux rangs, son poids dépasse de beaucoup le poids modèle.

Les orges à six rangs sont plus hâtives que les variétés existantes à deux rangs, mais les espèces à deux rangs ont généralement moins de barbes après le battage et un poids plus élevé par boisseau. La Hannchen a mieux rendu sur cette station que l'O.A.C. 21, mais sa culture n'est pas à recommander dans les endroits où la paille peut être portée à être faible. La Trébi, en raison de sa production, devrait remplacer un jour la plupart de nos variétés commerciales existantes sinon toutes, sauf dans les districts où l'on cultive l'orge pour le malt et où il est nécessaire d'avoir une variété hâtive.

Les sélectionneurs s'efforcent aujourd'hui de satisfaire la demande pour une bonne variété hâtive parce que ces variétés sont utiles également pour combattre les mauvaises herbes. Les variétés hâtives commerciales que l'on trouve aujourd'hui s'égrènent facilement et ne donnent pas de gros rendements. Il est probable que l'on arrivera à développer une bonne variété avant bien des années.

F. M. MacISAAC,
Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

Du bois avec de la paille

Maintenant dans l'Ouest, on pourra faire du bois de construction avec de la paille. Une compagnie a été formée pour utiliser ces énormes quantités de paille de blé que le fermier doit faire brûler dans les prairies, afin d'en faire des madriers et des planches. La machine employée comprime la paille à une pression de cent livres par pouce carré. On en fait des planches de 14 pieds de long sur cinq pieds de largeur et deux pouces d'épaisseur. Cette machine peut ainsi produire 4,000 pieds de bois de paille par jour. On prétend de plus que ce produit est à l'épreuve du feu, à cause de la très forte pression à laquelle il a été soumis.

LES VACHES AUSSI AIMENT L'ARGENT

William Mattox, fermier, a renoncé à l'arithmétique et s'adonne à la philosophie, comme remède à une grave attaque de mélancolie. Voici ce qui lui est arrivé:

Il avait retiré $420 sur son compte de banque à Bridgeton, et perdit ce montant dans son étable en soignant ses animaux. Ayant découvert des fragments de billets de $50, $20 et $10 au pieds de sa vache "Bossy", Mattox appela sur les lieux par le téléphone le Dr W.-W. Wynn, un vétérinaire. La vache fut conduite en arrière de l'étable et fusillée. On découvrit dans son estomac les fragments d'un billet de $50 et un billet de $20 qu'il sera encore possible d'utiliser.

Vivante, la vache avait une valeur de $85; morte, elle ne rapportera que $30, de sorte que Mattox n'a plus de vache et qu'il subit une perte nette de $405.

"Cette vache-là, dit Mattox, ne faisait que mâcher et ruminer."

La provision de semence au Canada

L'un des facteur les plus importants dans la bonne culture est une provision de semence d'accès commode et sûr, et d'une qualité connue. Le Canada peut se féliciter sous ce rapport de ce que le système suivi par la Division des semences du ministère fédéral de l'agriculture a établi à des points commodes, dans tout le Canada, des provisions de semence enregistrée et de haute qualité.

Toutes les provinces du Dominion produisent maintenant de la semence de haute qualité par quantités commerciales, et appartenant à des espèces qui conviennent pour la production de la semence dans les différentes provinces.

Un état publié par la division donne une idée de la valeur de l'industrie de la production des semences. Dans les provinces maritimes les rapports pour 1930 montrent que les provisions de semence étaient les suivantes: l'Ile du Prince-Edouard a écoulé 40,000 livres de graine d'agrostide; le district de Memramcook et Sackville au Nouveau-Brunswick a écoulé quelque 1400 livres de graine d'agrostide; les comtés de Diby et de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse quelque 1,700 livres de graine enregistrée et 2,500 livres de graine commerciale de navets, tandis que la production de semence enregistrée d'avoine dans chacune des provinces maritimes se montait à plusieurs milliers de boisseaux.

La qualité supérieure de la graine d'agrostide et de navet produite dans les provinces maritimes est bien reconnue, et les acheteurs de semence d'autres provinces devraient profiter de cette occasion qui leur est offerte.

(Publié par le Bureau de renseignement, Ministère de l'Agriculture, Ottawa).

Son commerce

—Que fais-tu?

—Je vends des vers pour les pêcheurs à la ligne.

—Tu as toujours été dans les affaires véreuses.

Exposition mondiale du grain

Un avis officiel, émanant de l'ambassade de Lisbonne, nous apprend que le Portugal prendra part à la Conférence-Exposition Mondiale du grain, qui doit être tenue à Regina, Canada, en 1932.

Le gouvernement du Portugal a nommé une commission sous la présidence du professeur Ruy Mayer, du Collège d'agriculture de Lisbonne, et l'a chargé de prendre les mesures nécessaires. Ceci fait douze pays qui ont accepté jusqu'ici l'invitation officielle de prendre part à l'événement de 1932—Italie, Pérou, Yougoslavie, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Tchécoslovaquie, Pays-Bas, Belgique, Pologne, Siam, Inde et Portugal.

D'après une note récente du ministère de l'agriculture, l'étendue cultivée au Portugal couvre environ 14,000,000 d'acres. En 1928, la récolte de blé se montait à plus de 10,000,000 de boisseaux, celle d'avoine à près de 11,000,000 de boisseaux, celle d'orge à 3,000,000 de boisseaux et celle de maïs à plus de 480,000 tonnes. On cultive la gourgane et les haricots de France, et quoique nous ne sachions pas encore la nature de l'étalage qui sera présenté par le ministère portugais de l'agriculture à l'exposition mondiale du grain, on croit qu'il comprendra les produits réguliers du pays.

Le ministère de l'agriculture de l'Ile du Prince-Edouard a convoqué un grand nombre de réunions de cultivateurs pour leur donner des renseignements sur la meilleure façon de préparer le grain pour les catégories ouvertes au concours de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Regina en 1932.

La première entrée vient du Québec

Le bureau-chef de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain à Regina commence à recevoir des entrées pour les catégories ouvertes au concours. L'honneur de la première entrée appartient à Paul Charpentier, de St-Hughes, qui concourra dans les catégories d'avoine. Les premiers prix pour cette catégorie sont de $2,500, $1,250 et $800. Sur les 146 prix offerts, il y en a 76 qui atteignent ou dépassent $100, méritant bien ainsi tous les efforts que l'on tentera pour les remporter.

Cinq cents jeunes cultivateurs de grain travaillent sous la direction du ministère de l'agriculture du Manitoba pour se préparer aux concours de jeunes juges qui doivent être tenus à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain à Regina en 1932. Toutes les organisations de la province coopèrent également avec le ministère de l'agriculture pour voir à ce que le Manitoba soit bien représenté.

POUR AIDER AUX FERMIERS DE L'OUEST

Un fonds de $5,000,000.— Suggestions de M. Beatty

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a exposé ces jours derniers à Winnipeg, quelques suggestions au sujet de l'organisation et de l'opération du fonds de crédit de $5,000,000 pour aider les fermiers de l'Ouest. M. Beatty est le premier à parler de ce projet annoncé par M. R. B. Bennett, à Régina, le 30 décembre.

Il a fait deux suggestions principales à ceux qui administreront ce fonds, la "Dominion Agricultural Credit Corporation", récemment incorporée: aucune charge administrative ne doit être imposée aux fermiers, et la sécurité des placements doit être assurée.

L'affaire doit être conduite, dit-il, de façon à ne pas imposer un fardeau au fermier par les charges administratives, les intérêts, etc., plutôt de manière à lui procurer une puissance de gain plus stable au coût absolument minimum. Cette organisation doit aussi assurer la sécurité du placement, de sorte que le capital de la corporation de crédit ne soit pas altéré.

Il a réaffirmé sa conviction énoncée d'abord à London, Ont., en octobre dernier, que le projet améliorerait les conditions d'opération des fermes dans les districts où l'on pourrait utiliser convenablement le crédit".

Dans certains cas cette corporation de crédit pourrait fonctionner selon le système du Minnesota. M. Beatty croit qu'il pourrait être bon d'adopter la clause maximum et minimum des Etats-Unis, ce qui fixerait les prêts à $200 et $1,000. Toutefois, ajoute-t-il, je ne favoriserais l'octroi du montant maximum que dans des circonstances spéciales.

La durée du prêt pourrait aussi être la même que dans le système du Minnesota: prêt remboursable en trois ans, 30 pour cent la première année, 30 pour cent la deuxième année et le reste après les trois ans.

Ce système de crédit sera employé ici dans des conditions bien différentes de celles où il a remporté un brillant succès au Minnesota. Là le remboursement s'est fait alors que les prix et les conditions économiques étaient relativement bonnes; de plus, la population, et par conséquent le nombre de consommateurs, est bien supérieure. De sorte que l'on pourrait rencontrer de plus grandes difficultés dans des conditions moins avantageuses.

Tout cela suggère l'opportunité de quelque conservatisme dans l'octroi du crédit. On obtiendrait une plus grande sécurité par des prêts relativement petits. Puis, bien qu'il ne soit pas encore possible d'estimer le coût d'administration de cette corporation, il ne faudrait pas que le taux d'intérêt dépasse 6 pour cent. M. Beatty a insisté sur le fait que le projet n'est pas censé faire des miracles pour les fermiers.

L'idée centrale du projet doit être de favoriser le développement dans les centres convenables, de l'industrie diversifiée du bétail, par exemple de deux à cinq vaches, une ou deux truies, 25 à 100 poules, et où la chose est possible 20 à 50 brebis, sur chaque ferme.

M. Beatty a parlé à un banquet du "Winnipeg Board of Trade" à l'occasion du 50e anniversaire de la charte du Pacifique Canadien.

Pour multiplier les sources de revenus

Question de portée nationale.—Varier les opérations. — Découvrir de nouveaux marchés

WINNIPEG.—"Le cultivateur de l'Ouest est le meilleur juge des méthodes nouvelles à prendre pour améliorer son sort", a déclaré M. le Dr W.-J. Black, directeur du service de la colonisation et d'agriculture du Canadien National, lors d'une interview donnée avant son départ pour Saskatoon où l'Université de la Saskatchewan va commencer une série de cours d'essais locaux d'avancement agronomique aux secrétaires des districts qui participent aux concours organisés par lui l'été dernier.

"La question est de portée nationale, ajoute le Dr Black, elle doit être traitée au point de vue national. Mais il est certain que dans plusieurs districts les cultivateurs devront varier leurs opérations de façon à multiplier les sources de revenus. Il est essentiel que tous les Canadiens s'ingénient à trouver un marché pour l'augmentation de leurs produits.

Interrogé sur la part des chemins de fer le Dr Black répondit: "Il semble oiseux de déclarer que nous sommes liés étroitement au sort de l'agriculteur de tout le Canada et spécialement à celui de l'Ouest. Nos intérêts sont identiques.

Le Dr Black ajoute que lorsque la dépression s'annonçait il y a deux ans, le service d'agriculture du Canadien National, à la demande du président, sir Henry Thornton, se mit à rechercher le remède. On étudia au Canada et ailleurs diverses méthodes d'améliorations et les meilleures furent suggérées aux cultivateurs.

Sir Henry Thornton a fait part de l'adhésion du Canadien National à la corporation du crédit agricole. Les succès de ce projet dépendent de son exécution. Une surproduction de bétail, par exemple, répèterait l'expérience du blé. Toute la question repose sur les débouchés possibles.

Dévouement

La plus noble façon de vivre, la plus ardente et la plus complète, c'est de donner tout son coeur et de se dévouer.

Henry BORDEAUX.

Patronnez nos annonceurs

Les Anciens du Collège des Jésuites

Durant la semaine dernière, la courbe marquant les activités de l'Association a atteint son plus haut point. Depuis elle s'incline, moins vite cependant qu'on pourrait s'y attendre. Les énergies ne sont pas toutes écoulées. L'enthousiasme, soutenu par le beau succès du 17 février, demeure vigoureux. A preuve? La troupe des Anciens Elèves et des Bonnes Amies, sur invitation de M. le curé Tessier, répètera "Le Contrôleur des wagons-lits" à Calder, le premier mars, dimanche soir. Plusieurs personnes d'Edmonton qui ont manqué la représentation en ville, veulent se reprendre, paraît-il. M. Tessier les invite toutes à se joindre à ses paroissiens et paroissiennes.

* * *

Legal aura aussi la bonne fortune d'entendre nos artistes. La représentation est fixée à la mi-carême, 12 mars. On aime à rire là-bas. Aussi les gens de Legal ne seront pas en peine de passer leur veillée de mi-carême. Nos acteurs annoncés par leurs succès en ville feront salle comble, nous en sommes sûrs.

* * *

Le R. P. Marie-Arthur, O.P. (Normand Robert) nous écrit et nous donne des détails sur le terrible incendie qui, dans la nuit du 9 février, a dévasté l'église et le monastère des Dominicains à Ottawa. Quand l'alarme fut donnée, les religieux étaient au choeur. Normand n'a pu même regagner sa cellule et a tout perdu hormis son habit et sa montre. Nous sympathisons vivement avec notre ami et sa communauté, dans cette pénible épreuve.

Normand nous annonce en même temps l'impossibilité où il se trouve maintenant de nous fournir l'article promis "La Vie Religieuse" pour notre série sur "Les Carrières".

Nous regretterons vivement l'absence de sa collaboration.

J.-d'A. R., S.J.

Collège des Jésuites

Pour les collégiens, la température est désespérante. Les deux patinoires présentent aux ardeurs du soleil albertain leur surface bosselée et diminuent à vue d'oeil. Janvier et février ont passé sans apporter le délassement habituel ni l'intérêt de brillantes parties contre l'extérieur. Nos joueurs, victorieux dans une belle série de huit parties consécutives, désiraient se mesurer avec des équipes de plus en plus redoutables. "L'homme propose ... ." Plusieurs parties ont dû être contremandées. Gourets et patins ont été relégués dans les armoires et peut-être n'en sortiront-ils pas de l'hiver.

Faute de mieux et pour ne pas moisir dans l'inaction, on commence à jouer un peu au ballon. A l'intérieur, les jeux de quilles fonctionnent et les ligues s'organisent.

Dimanche soir, l'Académie française continuait la série de ses discussions. La question en litige est un vieux problème tiré de l'Histoire du Canada, d'autant plus intéressant qu'il fut jadis débattu avec la dernière vigueur, la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages. André Déchène déclare qu'elle était nécessaire au développement de la colonie. Irénée Desrochers, faisant cause commune avec le grand évêque Mgr de Laval, soutient la négative. Discours et répliques furent excellents de part et d'autre; André Déchène remporta la victoire par une faible majorité. Au programme, figurait aussi Louis Rostaing; il donna une déclamation comique intitulée "Le potache".

Ce même soir, le Canadien National eut l'amabilité de nous offrir une soirée de cinéma. On pouvait s'attendre à voyager! Une première pellicule nous transporte dans le nord de l'Ontario, aux villégiatures du Canadien National. Puis nous partons pour d'autres cieux. Nous faisons une croisière dans les Antilles, avec escale à Saint-Domingue, Sainte-Lucie, Barbados, et tant d'autres sites admirables. A peine revenus de cette tournée dans les mers du sud, nous filons vers le nord, et prenons notre petite part de plaisir dans le voyage à la mode, Vancouver, Juneau, Skagway, avec arrêt prolongé en Alaska. Nous finissons la soirée à Jasper Park. Nous remercions sincèrement le Canadien National pour cette intéressante soirée.

Falher

Samedi dernier eut lieu une réunion du cercle de l'A.C.F.A. à l'occasion de la visite du secrétaire-général M. Ubalde Baudry. M. Baudry lut le rapport du congrès de 1931 et adressa aussi la parole. Les délégués communiquèrent aussi leurs impressions du congrès.

A la partie de cartes de dimanche dernier eut lieu l'élection des officiers de l'A.C.F.A. pour 1931. M. le sec.-général présidait les élections.

A cette partie de cartes le 1er prix des dames fut gagné par Mme Oliva Aubin; le deuxième par Mme Edouard Chevigny. Le premier prix des hommes fut gagné par M. Bernard Bujold et le deuxième par M. Henri Dusseault. Les prix de consolations furent gagnés par Mme J.-P. Demers et M. Oliva Aubin.

A l'occasion de la fête patronale de Sr. M. de Gethsémani, supérieure du pensionnat de Falher depuis six ans, les religieuses eurent l'heureuse inspiration de convoquer tous les anciens élèves à une séance récréative, le 2 février au soir.

Soixante élèves répondirent à l'invitation, sans compter trois anciens de la famille Rondelet, qui, en se rendant à la fête, subirent un contretemps, qui les obligea à rebrousser chemin. M. Rondelet en exprima son regret dans une lettre adressée aux religieuses deux jours plus tard.

Dans le sous-sol de l'église se trouvaient donc groupés autour de leur bonne Mère, les élèves actuels et anciens, ces derniers occupant les places d'honneur.

Tous nous avons joui de l'intéressante et si délicate séance au cours de laquelle Mlle Irène Viens lut une adresse au nom des anciens. Un second numéro représentait encore ces derniers, dans un joli chant intitulé "Mon couvent".

Après cette charmante soirée, une nouvelle surprise nous attendait. Nous fûmes invités à passer au couvent. Un délicieux goûter nous avait été préparé dans le réfectoire des élèves. Que de souvenirs du bon vieux temps furent évoqués! Au cours de ces agapes familiales Mlle Yvonne Aubin se fit l'interprète de tous pour exprimer la vive reconnaissance des assistants. Elle profita de la circonstance pour lancer l'idée d'une assoication d'anciens élèves. Il fut décidé d'élire, séance tenante, un comité en vue d'une réunion générale en juin prochain.

Cette proposition fut accueillie par des applaudissements.

Ont été élus à l'unanimité:

Soeur M. de Gethsémani, supérieure, présidente honoraire; Soeur M. de St-Aimé du S. Sacrement, vice-présidente honoraire.

Exécutif: Mlle Yvonne Aubin, présidente; M. Emile Vandal, vice-président; Mlle Irène Viens, secrétaire; Mlle Marie-Ange Aubin, conseillère; M. Léonidas Aubin, conseiller.

Quelques instants plus tard, maîtresses et élèves se trouvaient à la chapelle pour une courte visite à l'hôte divin du tabernacle. Là les voix et les coeurs s'unirent pour prier et pour chanter les cantiques d'autrefois.

Au retour de la chapelle des groupes s'attardèrent encore pour revivre les souvenirs du passé ou pour chanter les chansons apprises alors.

Assez tard dans la soirée nous nous quittâmes, non sans promettre toutefois de revenir plus souvent visiter notre chère Alma Mater.

Le samedi, 14 courant, Sr. Marie de Ste-Eulalie, religieuse de Ste-Croix du couvent de Falher, est partie pour Donnelly. C'est avec regret que nous avons appris le départ de cette religieuse qui depuis huit ans se dévouait pour le bien des élèves qui tous lui garderont un souvenir reconnaissant; avec eux nous lui disons un sincère merci.

Le 14 courant nous arrivaient de la maison-mère des RR. SS. Ste-Croix trois religieuses: Soeur Marie de Ste-Colette, fille de M. et Mme U. Limoges, de Falher. Soeur Marie de Ste-Lucie du Sacré-Coeur, Soeur Marie de St-Pierre de Rome.

Bienvenue à ces religieuses.

Le 15 février, après la grand'messe une foule nombreuse était réunie pour entendre M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de la province. Le 17, M. Tremblay fit une conférence aux élèves du couvent. Cette conférence fut suivie avec un intérêt soutenu.

—Corr.

Chauvin

L'assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. a eu lieu dimanche, le 22 février, au presbytère pour procéder à la réorganisation et à l'élection des officiers pour l'année courante.

Ont été élus:

Président honoraire, le R. P. Huet.
Président, Eugène Côté.
Vice-président, Robert Délémont.
Secrétaire-trésorier, Alfred Mathot.

A l'assemblée générale qui sera tenue sous peu aura lieu l'élection des conseillers.

Nous sommes contents d'annoncer à nos frères Canadiens-français que nous avons 28 membres en règle déjà et ce n'est que le commencement.

Lundi dernier, les dames de l'Autel ont donné une partie de cartes au profit de l'église. Bon nombre des nôtres y étaient et un joli contingent d'Anglais du district nous ont encouragés aussi. Le profit net pour l'église fut de $65.00.

—Comm.

Greenshields

Mme O. Croteau doit nous revenir dans quelques jours de l'hôpital d'Edmonton.

M. et Mme Omer Michon ont été atteints de cette fameuse grippe qui les a tenus au lit pour quelques jours et, cette semaine, ce fut le tour de M. et Mme Arthur Dupré. Espérons qu'ils se remettront sous peu.

M. Alexis Pilon, de Montréal, a eu le bonheur de souhaiter la bonne année à ses enfants, M. et Mme Léopold Leduc, de Breenshields et M. et Mme Avila Touchette, de Heath, par voie du téléphone.

Les voix étaient claires et nettes.

M. Raoul Duport de Galahad est venu rendre visite à ses amis.

Notre dévoué Père Doyle est aussi remis de cette fameuse grippe. Espérons que la santé sera bonne pour lui.

M. Gagnon, de Chauvin, amateur de bons chevaux, est venu enseigner la méthode de dresser les bons chevaux.

—Corr.

Donnelly

La semaine dernière nos fermiers ont eu la bonne fortune de suivre un cours abrégé d'agriculture donné par M. J. H. Tremblay.

Ces cours ont été bien suivis et nous sommes sûrs que notre digne professeur d'agriculture est satisfait de ses élèves. Ils lui ont prêté une oreille attentive et n'ont pas manqué de demander des explications quand les problèmes exposés ne paraissaient pas clairs! Nous devons remercier M. Tremblay de l'intérêt qu'il prête à notre classe agricole et l'assurer que ces quelques jours qu'il vient de passer parmi nous contribueront beaucoup à faire refleurir de nouveau la culture de rotation et mixte dans notre district. M. Tremblay a aussi organisé les clubs des jeunes éleveurs. C'est une heureuse initiative qu'il nous faut maintenant encourager.

La soirée organisée par les Dames de Ste-Anne dimanche dernier a été un succès, salle remplie, recettes au delà de leurs espérances. Notre église sera peinturée au printemps. Nos autres sociétés font des projets encore plus ambitieux. Nous devons nous réjouir de l'esprit d'entente qui règne dans notre paroisse! Aussi la franche gaieté anime nos soirées familiales.

—Corr.

Au-dessus des plus grands peintres, au-dessus des sculpteurs de génie et des meilleurs artistes, je mets sans crainte celui qui sait former le coeur d'un enfant.

—Saint Jean Chrysostome.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

La Corey

A l'occasion des jours gras, avait lieu chez M. et Mme J. B. Verrier, une réunion d'amis intimes. C'est à regret que, aux petites heures du matin, il fallut se séparer le coeur content d'avoir passé une si belle veillée, chez l'un des pionniers de La Corey.

Des visiteurs de Bonnyville, M. et Mme J. N. Vallée, en visite chez M. Albert Bureau. M. et Mme Joseph Verrier chez M. J. B. Verrier.

Nous avons toujours une température idéale qui fait le sujet de beaucoup de conversations. Pensez donc de la poussière en janvier et février. Les anciens ne se rappellent pas un hiver semblable.La grande majorité des fermiers sont pessimistes car ils disent que cela est un signe certain de sécheresse pour la saison d'été. Comme la question intéresse votre humble correspondant, j'ai eu recours aux lumières de Peau d'ours qui est bien connu dans toute la région pour ses prédictions sur la température à venir.

Comme tous les bons indiens, Peau d'ours parle français, et étant de caractère nomade il aime à revoir son ancien territoire de chasse qui est maintenant La Corey. L'ayant rencontré à l'un de ses campements, je lui ai demandé son opinion; voici ce qu'il me dit: d'ici à avril nous allons avoir 6 pouces de neige et ensuite pluie durant tout l'été. Pour couronner le tout un hiver très froid. Je fournis cette information gratuitement aux lecteurs de "La vie en Alberta".

Comme le blé monte en valeur plusieurs fermiers en profitent pour en vendre quelques minots. Il faut espérer qu'on pourra bientôt le vendre à 50 sous le minot.

—Corr.

Picardville

Dimanche, le 15 février, avait lieu immédiatement après la messe, l'assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. Cette assemblée était rehaussée de la présence du secrétaire général, M. Ubalde Baudry et de M. J. M. Fontaine, membre de l'Exécutif central.

Eurent lieu à cette réunion les élections du cercle local. La dernière "Survivance" donnait les noms des élus. Félicitations aux nouveaux officiers. Vingt-trois nouveaux membres s'enrôlèrent dans la milice canadienne. C'est un succès qui mérite une mention honorable.

Le soir les dames de l'autel donnaient leur partie de cartes. Le concert amusa vivement l'auditoire.

Dimanche prochain, le 1er mars, ce sera la partie de cartes des jeunes gens. Une comédie anglaise est au programme, ainsi que plusieurs numéros français. Invitation à tous.

Nous avons le plaisir d'annoncer que S. G. Mgr O'Leary présidera à la bénédiction de la statue de Saint-Benoît, dimanche prochain, à 3 h. p.m.

—Corr.

Wainwright

Il fait toujours beau. Les routes sont en excellent état. Aussi nous en profitons.

Samedi soir un groupe d'amis se réunissaient chez M. Wilfrid Lafrance pour une belle partie de cartes. A minuit, Mme Lafrance qui sait toujours faire plaisir à ses visiteurs leur prépara un excellent réveillon auquel ils ont su faire honneur.

On y retournera encore.

Nous sommes contents d'apprendre que notre bon curé, le R. P. Doyle se rétablit rapidement. Il y a beaucoup de malades; la poussière de février ne semble pas bonne à la santé.

Jean-Charles Bergeron doit nous quitter ces jours-ci, pour rejoindre son frère à McLennan. Bon voyage.

—Corr.

Athabasca

Dimanche, le 15 février, à 3 h. de l'après-midi, avait lieu l'assemblée générale du cercle de l'A.C.F.A. d'Athabasca, ainsi que l'élection des officiers.

M. Louis Patry était au fauteuil. Après l'ouverture de la séance, M. Louis Patry nous fit part du compte-rendu des finances de l'A.C.F.A. tel que donné aux délégués à Edmonton. Le secrétaire du cercle d'Athabasca donna ensuite le rapport des finances pour le cercle d'Athabasca. Ce rapport fut écouté avec un vif intérêt, après quoi plusieurs membres adressèrent la parole dans l'intérêt de l'A.C.F.A. à Athabasca.

Après ces remarques on procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant: tous les officiers sortant de charge furent réélus par acclamation; à savoir:

M. Louis Patry, président; M. Ovide Gosselin, vice-président; M. J. B. Blanchard, secrétaire-trésorier; MM. Amable Dion, Adélard Major et Eugène Salé, commissaires.

L'assemblée fut terminée par le chant "O Canada".

Dans la soirée avait lieu une partie de cartes organisée par MM. J. B. Blanchard et André Blanchard, huitième partie de la série de l'A.C.F.A. d'Athabasca.

On y joua un "whist" nouveau genre, intitulé "Heart Whist", à la mode des vieux garçons. Ce fut coeur atout toute la soirée.

Les nombreux joueurs montrèrent beaucoup de sympathie pour les vieux garçons et ne se séparèrent que tard dans la soirée, après s'être fort bien amusés et s'être lancé un nouveau défi pour dimanche prochain.

—Corr.

Vimy

C'est un fait accompli: nous aurons désormais la distribution de la malle, dans les districts ruraux, à partir du 1er mars. Elle sera faite deux fois la semaine, d'ici à nouvel ordre.

M. Halder a été élu, par acclamation, la semaine passée, conseiller de la municipalité de Hazel Wood. C'est la troisième fois successive que M. Holder est élu ainsi par acclamation. C'est dire qu'il jouit, à cause de sa largeur d'esprit, de l'estime de tous ses concitoyens.

Dimanche prochain, il y aura une partie de cartes, à la salle de M. Laferté. Elle est organisée par les Dames de la Confrérie et les recettes seront consacrées aux oeuvres de l'église.

Mme Pombert a offert un magnifique couvre-pieds et Mme Oscar Carrière un lustre. Ces deux articles seront raflés dans quelque temps. Les billets de la rafle qui sont imprimés à la "Survivance" pourront être enlevés sous peu par toutes les personnes qui veulent coopérer à une oeuvre charitable.

M. Fred. Tremblay est de retour d'un voyage d'affaires à Fort McMurray.

En visite au presbytère, Les RR. PP. Chartrand, O.M.I., curé de la paroisse Saint-Joachim, et Chartiez, O.M.I., M. l'abbé Leduc, vicaire de Legal, et M. l'abbé McIntyre, curé de Rivière qui Barre.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Colonisation et Immigration

Les journaux du 11 février courant annoncent la fermeture des bureaux d'immigration à Boston, Buffalo, Chicago, Fargo, Ohama, Great Falls, et San Francisco, le 31 mars. On maintiendra ceux des centres importants comme Détroit, Minneapolis, Kansas City et Spokane.

Au Témiscamingue, l'abbé L. Z. Moreau, missionnaire-colonisateur au service du gouvernement provincial, se tiendra au bureau de M. Norwood surintendent régional du département de l'immigration et de la colonisation au Pacifique Canadien à Montréal.

A Québec est déménagé l'abbé Bilodeau, devenu missionnaire-colonisateur au ministère de la colonisation, après avoir été directeur, rédacteur de la "Voix Nationale" à Montréal. Il nous fait peine d'apprendre cette démission, vu le travail de géant que s'est imposé cet apôtre de l'oeuvre de colonisation dans tout le pays pour garder nos gens, pour rester au pays, pour les aider à s'établir et en cela nous nous faisons l'interprète de centaines de colons établis dans l'Alberta depuis quelques années et qui ont bénéficié largement des services rendus par ce dernier au bureau, de vive voix, par écrit.

Décidément on veut fermer les portes de l'immigration intensive aux immigrés de tous les pays de venir au Canada que s'ils veulent établir sans **l'ombre d'un doute** qu'ils ne contribueront pas directement, ni indirectement à l'aggravation du problème du chômage."

Sur ce, on a droit de se demander: "Comment feront nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre pour venir rejoindre leurs frères du Canada? Si les bureaux sont fermés partout dans cette partie des Etats-Unis où sont les nôtres à rapatrier, si les agents congédiés depuis huit mois déjà, si les missionnaires-colonisateurs du Québec seul—puisque les autres provinces n'en ont plus,—peuvent y mettre les pieds et encore! avec toutes ces restrictions de bureaux, d'agents, de réduction dans les passages, autant dire que le rapatriement est chose du passé, et si l'on ajoute que pour ceux-là comme pour ceux de l'étranger, ils devront prouver qu'ils ne seront pas à la charge du pays, ce qui veut dire qu'ils devront avoir suffisamment d'argent pour pourvoir à leur subsistance et à leur établissement futurs. Alors où les trouverons-nous ceux qui pourront remplir ces conditions? Bref, **l'embargo** tout court sur le rapatriement. **Statutum est . . . Adieu le rapatriement.**

J. A. NORMANDEAU. ptre.

L'ACTIF DE LA METROPOLITAN EXCÈDE TROIS MILLIARDS

Les assurés recevront $94,000,000 en dividendes. Les placements au Canada augmentent de $21,000,000. Près de $19,000,000,000 d'assurances en vigueur.

Une preuve convaincante de la solidité fondamentale de la situation économique au Canada et aux Etats-Unis se voit dans le rapport annuel aux assurés de la Metropolitan Life Insurance Company. Ce rapport est plus intéressant que dans l'ordinaire des cas, parce que la Metropolitan est une compagnie mutuelle, n'ayant ni actions ni actionnaires. Les assurés représentent environ un cinquième des populations totales du Canada et des Etats-Unis; conséquemment, l'histoire de la Metropolitan est l'histoire qui intéresse les masses dans ces deux pays; elle rend hommage en même temps aux assurés qui, malgré des circonstances défavorables, ont eu le courage de continuer leur confiance en la sécurité de l'assurance-vie. Le point saillant de ce rapport se trouve dans le fait que l'actif a excédé trois milliards trois cent millions de dollars, étant plus fort que celui de toute autre institution financière au monde.

On se rendra compte des garanties croissantes dont s'appuie chaque police de la Metropolitan à la lecture du rapport, lequel démontre que durant chaque jour de l'année 1930, la somme de $088,323 est venue s'ajouter à l'actif. Un fait significatif et qui est



HENRY E. NORTH,

Troisième Vice-Président et Gérant au Canada, qui fait rapport que l'actif de la Metropolitan Life est de plus de trois billions de dollars.

au bénéfice des assurés, se voit dans la déclaration des dividendes qui seront payés aux assurés en 1931, soit $94,625,473, une augmentation de douze millions de dollars sur la somme payée l'an dernier; c'est là la somme la plus considérable de dividendes qui ait jamais été déclarée par une compagnie d'assurances sur la vie. Le total des assurances en vigueur à la fin de l'année était de $18,810,966,384 pour quarante cinq millions de polices près. Cette somme se divisait ainsi: assurance Ordinaire, $9,286,568,051; assurance Industrielle, $6,821,768,687; assurance Collective, $2,702,629,646. La production totale en 1930 a excédé trois milliards trois cent millions de dollars, soit un chiffre qui a éclipsé le total de l'assurance contractée durant l'année prospère de 1928, et qui n'a été que de deux pour cent du chiffre sans précédent de production de 1929. Au Canada, à la fin de l'année 1930, il y avait deux millions huit cent mille polices en vigueur représentant la somme de près d'un milliard de dollars, dont cinq cent trente-trois millions de dollars en assurances Ordinaires. Les assurances émises, rétablies et augmentées au Canada, durant l'année 1930, ont dépassé le chiffre de cent quatre-vingt-seize millions de dollars. Les paiements aux assurés canadiens durant l'année ont excédé la somme de dix-huit millions cinq cent mille dollars. Selon la coutume suivie par la compagnie, les recettes en primes encaissées au Canada durant l'année 1930 ont été versées ou placées au Canada. Les placements de la Metropolitan Life Insurance Company au Canada sont actuellement de deux cent dix millions de dollars, soit une augmentation de vingt et un millions de dollars pour l'exercice. Ces placements sont principalement en obligations émises et garanties par les gouvernements du Dominion et des provinces, et par des municipalités, ainsi qu'en premières hypothèques et en avances aux assurés canadiens. La moyenne quotidienne des opérations de la Metropolitan durant l'année est intéressante à noter, ainsi que le fait remarquer M. Henry E. North, troisième vice-président et gérant au Canada. La moyenne des sinistres réglés a été de 2,144 par jour, alors que 10,639 polices-vie par jour étaient émises et rétablies. D'autres chiffres donnent la somme de $10,907,716 par jour en assurances-vie émises, rétablies et augmentées; $2,093,529 par jour, en versements aux assurés et en accroissement de la réserve, et une augmentation quotidienne de $988,323 dans l'actif.

Poursuivant les activités de la Metropolitan en hygiène sociale, lesquelles ont été une large contribution pour l'amélioration de la santé publique au Canada et aux Etats-Unis, la division du Service Social rapporte que 877,732 visites gratuites ont été faites par les gardes-malades, chez des assurés de la classe industrielle au Canada, dont 60% pour des cas de maternité. Tout près de 4,000,000 de livrets traitant de la santé ont été distribués au Canada, ce qui porte le nombre de ces livrets distribués jusqu'ici à 32,000,000. De concert avec les services de santé des gouvernements et des municipalités, la Metropolitan a pris part à cinquante-trois croisades sanitaires au Canada durant l'année. Par l'entremise de son "Service Bureau" pour les assurés, ses spécialistes dans différentes branches de gestion ont contribué avec des hommes d'affaires au Canada, à résoudre des questions de production, de distribution, de relations industrielles, de santé industrielle, de prévention des accidents, de comptabilité et de finance. Durant l'année, on a distribué plus de 6,700 rapports sur des questions d'affaires ou des questions économiques.

S'il vous manque quelque chose souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuves et attendez l'éternité.

Le philanthrope est souvent celui qui donne au lieu de restituer.

LA SESSION PROVINCIALE

Le budget. — Pension de vieillesse. — Les licences d'automobiles. — Routes provinciales. — Culture mixte. — Les sociétés coopératives. — Critique du budget par M. G. Webster et D. M. Duggan.

Le budget annuel de la province présenté par l'hon. M. Reid, trésorier provincial, prévoit un déficit pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1931.

Ce déficit ajouté à celui qu'on prévoit à la fin de l'année fiscale 1932 est estimé à $387,341.

L'hon. M. Reid a annoncé une réduction de $5.00 dans le coût des licences d'automobiles.

Il ne fait pas mention de l'imposition de nouvelles taxes.

Les garanties faites par le gouvernement au cartel sont au montant de $5,584,558.

Il est aussi question dans le budget de la nomination d'une agence fiscale qui déterminera les termes et le temps de l'émission des obligations.

Bien qu'aucun estimé du déficit pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1931 ne soit encore définitivement connu, l'hon. M. Reid dit qu'il sera néanmoins considérable et sera le premier que l'on puisse constater depuis six ans.

On a décidé de payer la pension aux vieillards pendant une partie de la prochaine année fiscale. Si le gouvernement fédéral se charge de payer cette pension, sans trop de retard, M. Reid croit que cela aiderait beaucoup la province à boucler son budget.

Le cartel

En parlant des garanties faites au cartel, M. Reid déclare qu'un deuxième paiement sur la récolte de 1929 a été évalué à $6,284,558, le 16 février 1931. Il faut cependant enlever à la somme représentée par ce paiement, le montant de $700,000 qui représente le surplus de la récolte de 1928. Par conséquent, les redevances du cartel se chiffrent à $5,584,558.

Licences d'automobiles

En diminuant le coût des licences d'automobiles de $5.00, dans toute la province, M. Reid dit qu'il n'a fait que suivre, en cela, la province de la Saskatchewan.

Routes provinciales

Le gouvernement a placé une somme d'argent considérable dans la construction et l'entretien des routes provinciales, dit M. Reid, et pour les conserver en bon état, il serait désirable qu'il n'y ait pas de baisse dans les revenus que l'on retire de la taxe imposée sur la gazoline.

La réduction du prix des licences est effective à partir du 1er janvier 1931.

Culture mixte

Il n'y a aucun doute, dit M. Reid, en parlant de la culture mixte, qu'il est nécessaire de se livrer à ce genre de culture, si nous voulons obtenir l'équilibre dans nos finances d'une année à l'autre.

Après quelques considérations sur les bas prix actuels du grain, M. Reid ajoute que le fermier sera peut-être forcé temporairement au moins, de vivre sans retirer des revenus substantiels de sa terre et ne rien dépenser.

Le prix du grain, dit encore M. Reid, devient plus ferme.

Une plus grande confiance prévaut présentement dans les esprits et c'est cette confiance qui doit nous soutenir et nous faire espérer en un meilleur rendement de notre principale industrie pour la présente année.

Les sociétés coopératives de crédit

M. Georges H. Webster, député de Calgary et chef du parti libéral à la législature, a prononcé le premier discours du débat sur le budget.

Il critiqua vertement le gouvernement pour son administration de l'acte des crédits coopératifs sous lequel les sociétés coopératives sont garanties.

Il attaqua aussi, fortement, le rapport de l'auditeur provincial, M. James C. Thompson.

M. J. Russell Love

M. J. Russell Love, député fermier de Wainwright, a répondu au discours de M Webster.

En réponse à M. Webster qui reprochait au gouvernement une trop grande extravagance dans les dépenses, M. Russell Love dit que les dépenses nécessaires faites dans les départements de la voirie et de la santé ont compté pour 75 pour cent dans l'augmentation du coût des services publics.

Alors que l'Alberta, ajouta-t-il, a montré une augmentation dans le coût de ses services publics, durant les dix dernières années, pour la somme de $2,892,000, la Saskatchewan, cependant accuse une augmentation de $4,651,000 dans le coût de ses services publics.

La population de notre province paie aujourd'hui, per capita, une taxe de $5.24, alors qu'en 1921, cette taxe était de $5.42.

Les garanties aux sociétés coopératives

Lorsque M. Webster, poursuivit M. Love, a insinué que les garanties accordées aux sociétés coopératives étaient contraires aux lois économiques, savait-il que pas un député ne s'était levé en Chambre pour désapprouver l'octroi fait par le gouvernement au cartel, d'une garantie de $2,000,000

M. D. M. Duggan

M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur a demandé au gouvernement de pratiquer la plus stricte économie dans tous les départements, de réclamer pour le bénéfice de la province une partie du revenu fédéral sur l'impôt; d'abolir l'octroi gratuit des homesteads; d'administrer sagement les ressources naturelles de la province afin que leur exploitation puisse rapporter des revenus susceptibles de réduire la dette publique.

Nouvelles d'Edmonton

Ce qu'a coûté le chômage

Les hommes mariés qui jouissent des secours que leur procure la ville, parce qu'ils sont sans ouvrage, travailleront bientôt, au moins une journée par semaine. Ainsi la ville ne dépensera pas inutilement l'argent utilisé pour fins de secours aux chômeurs.

Jusqu'à date, $65,777 ont été dépensés pour nourrir et loger les sans-travail de la ville.

Une perte pour l'Ecole normale

M. A. Edward Torrie, professeur à l'Ecole normale de cette ville et qui jouit, pendant de nombreuses années, d'une excellente réputation de professeur dans l'Alberta, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 57 ans.

Il demeurait dans l'Ouest depuis 30 ans.

Nouvelles de l'Alberta

Incendie au couvent de Saint-Albert

Le feu mis, croit-on, par des voleurs, qui a détruit l'intérieur de la voûte du couvent de St-Albert, dans la nuit de vendredi à samedi, a menacé la vie des 250 jeunes enfants qui se trouvent habituellement à ce couvent.

Grâce à la présence d'esprit de Sr Xavérine, les flammes furent circonscrites à l'intérieur de la voûte et les enfants purent sortir du couvent en bon ordre.

Les voleurs, après avoir mis le feu à la voûte, se sauvèrent en emportant une somme de $250.00.

La fumée qui remplit en peu de temps tout l'édifice était très dense et a menacé de suffoquer un bon nombre des enfants.

L'incendie fut, cependant, rapidement maitrisée et en moins de 45 minutes tout danger était disparu.

Les petits honneurs sont une source de grandes émotions pour les petits esprits.

Un gros événement politique

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal et M. Gérard Tremblay, secrétaire des Syndicats catholiques, donnent leur adhésion à l'ensemble de la politique du gouvernement libéral de Québec

L'entrée dans la politique active de la province de Québec de deux hommes éminents et représentatifs comme M. Montpetit et M. Tremblay, l'un représentant l'Université et l'autre l'organisation ouvrière catholique, marque un gros événement.

A une grande assemblée, tenue à Sainte-Thérèse, MM. Montpetit et Tremblay ont prononcé des discours qui tranchent sur la banalité ordinaire.

Se basant sur l'assertion que "la politique est le moyen terme ou le trait d'union entre la théorie et la pratique", ils ont donné leur adhésion complète à l'ensemble de la politique libérale provinciale parce qu'ils l'estiment constructive, et comme telle, possédant une valeur nationale.

M. Montpetit

"Il y a dans le parti conservateur, dit M. Montpetit, un homme dont j'admire particulièrement les oeuvres et le prestige, et que volontiers je donnerais en modèle à ceux qui, d'un parti ou d'un autre, désireraient entrer dans la carrière publique. Cet homme, c'est l'hon. M. Thomas Chapais. Membre du parlement, délégué aux applaudissements de tous à la Société des Nations, il est un historien remarquable par sa pondération et, à l'Université Laval de Québec, un professeur écouté.

"Pour ma part, j'ai toujours déploré que dans notre société deux groupes aient vécu séparés l'un de l'autre, le plus souvent étrangers l'un à l'autre, sinon même ennemis: d'une part ceux qu'on est convenu d'appeler les politiciens, de l'autre ceux qu'on nomme les théoriciens. C'est une erreur et qui peut avoir de graves conséquences.

"On n'a qu'à jeter un regard sur les pays étrangers pour se convaincre qu'il n'en est pas ainsi ailleurs: en Angleterre où les universitaires participent directement à l'activité parlementaire; en Italie où les corps enseignants prennent place dans les conseils de la nation; en France et en Belgique où des professeurs éminents conduisent la politique; en Allemagne où l'on fait appel en toute occasion à des représentants de l'Université; en Autriche où un prêtre a tenu les rênes du pouvoir; aux Etats-Unis même où un président d'Université fut élu président de la République; dans la plupart des pays, sauf apparemment au Canada français, on reconnait cette union de la pensée et de l'action.

"Ainsi une part de la nation se récuse, sitôt qu'il s'agit de politique, et les luttes se poursuivent en champ clos. N'y a-t-il pas intérêt à ce que plus de gens discutent les affaires publiques? J'ai entendu bien souvent reprocher aux théoriciens de ne pas exprimer leur avis, de ne pas prendre attitude, de ne pas assumer jusqu'au bout leur responsabilité. Ils diront d'ailleurs leur pensée selon qu'ils en ont pris l'habitude, avec modération, après avoir pesé le pour et le contre, établissant leur jugement sur un ensemble."

M. Montpetit parle ensuite de l'hygiène, de l'enseignement, de l'art et de la petite industrie, de l'agriculture, et de la législation sociale, pour terminer par un bon mot à l'adresse de M. David et par la déclaration de son adhésion complète à l'ensemble de la politique libérale provinciale, parce qu'elle est constructive et que, comme telle, elle possède une valeur nationale.

M. Gérard Tremblay

"L'Etat, dit M. Tremblay, a une double fonction dans la société: protéger les droits des citoyens; promouvoir le bien public.

"L'école sociale chrétienne, dont nous sommes les fidèles disciples dans cette province, enseigne que le problème social ne peut se régler que par le retour aux principes de justice et de charité chrétiennes; que par la mise en marche des associations professionnelles; que par l'intervention sagement dirigée de l'Etat.

"L'Etat doit protéger les droits des ouvriers. Notre gouvernement n'y a pas manqué. L'Etat doit aussi promouvoir le bien social des travailleurs, qui s'identifie avec leurs intérêts, leur bien-être.

Et l'orateur conclut en disant que le gouvernement libéral actuel de la province de Québec a réalisé de grandes oeuvres dans le domaine de la législation ouvrière pure; qu'il a fait la part très large au soulagement des misères humaines; qu'il oriente sa politique du côté des assurances sociales dont l'application préviendra une foule de misères. La classe ouvrière doit donc lui faire confiance, dans la pensée que la continuation de sa politique progressive conduira notre peuple à une civilisation plus parfaite, qui n'est en somme que l'ensemble des biens moraux, intellectuels et matériels que la Providence dispense à ceux qui font un judicieux effort pour les mériter et les obtenir.

VANCOUVER.—Une des consignations des plus extraordinaires jamais faites d'un port canadien est bien celle qui a été faite de Prince Rupert, C.B. Elle consiste en un chargement de mats totémiques à destination du Musée des affaires indiennes de la ville de New York. C'est la première consignation du genre à être faite d'un port canadien.

MORT DE LA SOEUR DE RIEL

WINNIPEG.—Mme Eulalie Gladu, 77 ans, unique soeur de Louis Riel, le chef du soulèvement du Nord-Ouest; est décédée après une maladie qui durait depuis trois ans.

DECES DE S. G. MGR FALLON

Sa Grandeur Mgr M. F. Fallon, évêque de London, Ontario, est décédé à son palais épiscopal, dimanche soir, après une longue maladie dont il souffrait depuis plusieurs années. Il était âgé de 64 ans.

Ses funérailles auront lieu demain.

WINNIPEG.—La grande maison de fourrures Révillon Frères a décidé de déménager ses bureaux d'administration et de comptabilité, de Montréal à Winnipeg. Toutefois le magasin de fourrures qu'elle possède à Montréal, rue McGill, restera ouvert.

ROME.—Le général Italo Balbo, ministre de l'aviation, qui a dirigé l'expédition aérienne d'Italie en Amérique du Sud, travaille actuellement à la composition d'un volume, contenant le récit détaillé de ce voyage. Ce volume sera publié en sept langues simultanément.



CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 3 mars 1931, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces de l'aménagement intérieur dans l'édifice public d'Edmonton, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un nouvel aménagement intérieur, édifice public, Edmonton, Alberta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du concierge de l'édifice public d'Edmonton, Alberta, et de l'architecte résident, édifice de l'Assistant Receveur Général, Calgary, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 février 1931.

Radio-concert de l'A.C.F.A.

Lundi, 2 mars, 7 h. 30 p.m.

Le prochain radio-concert français, donné sous les auspices de l'A.C.F.A. au poste CJCA aura lieu lundi prochain, le 2 mars, à 7 h. 30 p.m.

On entendra des membres de la chorale Saint-Joachim, sous la direction de M. Gédéon Pepin, dans un répertoire de chansons à répondre.

Nouveau gérant



C. B. FREY,

qui était assistant-gérant du Metropolitan Store à Lethbridge, est revenu à Edmonton pour prendre la direction du Metropolitan Store situé sur la 101e rue.

M. Frey est optimiste. Il espère que les conditions économiques, au Canada, iront toujours en s'améliorant.

Programme naval de la France pour 1931

PARIS.—La France va dépenser $11,000,000 de plus pour son programme naval cette année, par rapport à l'an dernier, soit un total de $123,000,000 au lieu de $112,000,000 en 1930, en dépit des efforts tentés par le Foreign Office anglais pour amener une entente entra la France et l'Italie.

Concernant les arguments franco-Italiens, qui ont empêché ces deux pays à participer à tous les fruits de la conférence navale de Londres, un porte-parole officiel a déclaré qu'en dépit d'un montant plus fort de dépenses, ce programme est tellement modeste que la France ne peut être accusée de précipiter une course aux armements navals avec sa voisine du sud.

TIRANE, Albanie.—Un traité de naturalisation entre les Etats-Unis et l'Albanie a été signé par M. Herman Bernstein, ministre des Etats-Unis et le premier ministre Evangheli.

ECHOS DU CONGRES

(Suite de la 1ère page)

opposés à tout mouvement de sédition; il ajoute: "Un groupe influent comme l'est votre Association peut rendre un très grand service au pays en s'opposant à cette dangereuse agitation".

Une image qui frappe: La nationalité canadienne est comme un câble puissant composé de plusieurs brins enroulés ensemble. C'est M. le Dr Wallace, président de l'Université de l'Alberta, qui l'emploie en entretenant l'auditoire du rôle de la race canadienne-française au Canada. Homme d'étude et de haute culture, M. le Dr Wallace, note la "Survivance", connait "à fond l'histoire du Canada, non seulement depuis la conquête, mais sous la domination française". Aussi traite-t-il fort pertinemment de notre race: elle est une race de civilisateurs parce qu'elle est une race de fondateurs, d'explorateurs, de défricheurs et de missionnaires; elle l'est aussi parce qu'elle fournit à la vie canadienne un peuple profondément religieux, à la vie simple et aux vertus familiales profondes; elle l'est de même par son oeuvre d'éducation classique accomplie sous la direction de son clergé.

Comme M. le Dr Wallace qui exhorte les Canadiens-français, pour le bien du Canada, à conserver leurs traditions religieuses et nationales, ainsi le fait le maire d'Edmonton. "Je suis fier, dit-il, de déclarer que les Franco-Albertains forment un groupe homogène conservant l'espoir de toujours échapper à toute tentative d'assimilation. Je ne les entends jamais se plaindre dans la période de difficultés économiques que nous traversons. Ils suivent en cela l'exemple de leurs ancêtres qui ont fourni à l'histoire de si beaux témoignages d'héroïsme et de vaillance".

* * *

Et l'hommage aux missionnaires et à leurs évêques! Il a rempli cette séance. A la suite de S. G. Mgr O'Leary, chacun des trois orateurs précédents l'ont fait entendre. Le premier salue la présence de Mgr Breynat et de Mgr Guy et rend hommage "à la grande oeuvre qu'ils accomplissent". Le second rappelle un souvenir d'amitié envers Mgr Guy qu'il connut plus tôt comme "un homme désireux de travailler au bonheur du prochain et au bien de l'Eglise". Le troisième parle des missionnaires de langue française qui furent les premiers à évangéliser les tribus indiennes, et qui ouvrirent les plaines de l'Ouest à la colonisation.

Et pour terminer cette soirée mémorable, c'étaient les deux évêques missionnaires de l'Alberta, S. G. Mgr Guy, puis S. G. Mgr Breynat, qui se levaient pour dire à nos compatriotes de l'Alberta avec leur coeur d'apôtre les raisons profondes de rester ce qu'ils sont: catholiques et français!

Saint-Edouard

Les nouvelles sont assez rares dans le moment. Pas trop de maladie, pas d'accidents, pas de mortalités . . . ni de naissances. Mais un événement qui en réjouira plusieurs, c'est la soirée paroissiale de dimanche prochain, 1er mars. Les gens du "Creek", famille Quintal et amis, seront au programme avec une intéressante comédie.

—Corr.

L'immigration est suspendue

Pas d'immigrants d'ici deux ans

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral a décidé de suspendre l'immigration pour deux ans. On estime qu'il y a présentement au pays assez de valets de fermes, de journaliers et de main-d'oeuvre domestique pour satisfaire la demande sans nouvelle immigration avant 1933. Le glas des traversées subventionnées a sonné. Il est probable que les fermes britanniques pour l'enseignement agricole des ouvriers désireux de coloniser suspendront leur activité, du moins à l'égard du Canada, et probablement aussi des autres Dominions, vu que le Canada absorbait à lui seul autant d'immigration britannique que tous les autres Dominions réunis. La seule immigration subventionnée que le Canada reçoit actuellement est celle de tout jeunes garçons et de quelques agriculteurs pour le Nouveau-Brunswick. Tous les autres immigrants doivent être munis d'assez d'argent pour ne pas être à charge au pays.

Le comte de Bessborough s'embarquera le 27 mars

LONDRES.—Le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, s'embarquera à bord du "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien, le 27 mars.